

TEMPERATURE	
Bulletin d'après le thermomètre de Harris & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.	
Aujourd'hui, maximum	25
Même date l'an dernier	41
Aujourd'hui, minimum	9
Même date l'an dernier	25

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES
VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 20 — Temps beau et
modéré.

2^e ANNEE — N° 301 — DIX PAGES

MONTREAL, MARDI, 20 FEVRIER 1900

LE NUMERO: UN CENTIN

LES ANGLAIS AVANCENT

ON VA SE BATTRE

Sur les bords de la Tugela

Les Boers annoncent qu'ils ont pris un grand nombre de bestiaux et de caissons aux Anglais

A Londres le bruit court que le général Cronje est cerné

VERSION BOER

Du combat de Kimberley

Londres, 20.—Une dépêche de Lourenço Marques publiée par le "Daily Mail" et expédiée lundi, dit :
"On annonce de Pretoria que les Boers s'attendent à une grande bataille sur la Tugela. Ils disent que 70 hommes du régiment anglais Wilshire, ont été tués à Colensoberg et que 30 chariots de fourrage et de vivres ont été capturés. Ils décrivent comme suit le combat de Kimberley :
"Les Anglais sont venus par Blaauw Bank et ont attaqué en deux colonnes. Tandis que les Boers étaient engagés avec Roberts, le général French a réussi à passer les lignes boers avec 2,000 cavaliers et six canons. Les Boers ne se sont pas opposés sérieusement à la marche en avant du général French, ils se sont bornés à empêcher le passage des provisions. D'après les nouvelles reçues ici, tant et 100 caissons de vivres, ainsi que 100 hommes.
"D'après les nouvelles reçues, le butin pris hier par les burghers près de Koffyfontein, comprenait 3,000 têtes de bétail et plusieurs chariots, dont dix-huit étaient chargés de provisions pour Kimberley. Les Boers ont aussi fait un grand nombre de prisonniers.
"On dit aujourd'hui, qu'il y a une grande bataille aux environs de Kimberley, où il paraît que le général Cronje a l'avantage.

DES ON-DIT

Londres, 20.—3.45 hrs a.m. — Un membre du cabinet a dit à M. H. W. Lucy, hier soir, que le War Office avait reçu une dépêche disant que le général Cronje était entouré complètement. M. Wyndham a dit aux membres de la Chambre que les nouvelles reçues par le gouvernement, étaient très satisfaisantes, mais qu'on attend la confirmation des nouvelles avant de les publier.
Dans les couloirs de la Chambre, on disait hier soir que l'armée de Cronje était enveloppée, que le général French s'était placé entre Bloemfontein et les troupes boers et qu'il n'attendait plus que des renforts pour entourer complètement l'ennemi. Cette nouvelle n'a pas été confirmée. On dit cependant que le gouvernement a reçu d'importantes dépêches.

OPINIONS ANGLAISES

Londres, 20.—L'expert militaire Williams, du "Leader", dit : "Ce qu'il y a de plus extraordinaire à propos du mouvement de lord Roberts, c'est que ses préparatifs n'ont pas échappé à la vigilance des espions et des éclaireurs boers. Il ne semble pas qu'on ait trouvé un seul Boer ni un seul canon boer dans la position de Magerfontein, et à tous les gués il y avait une petite troupe de Boers prête à veiller ou à engager le combat pour retarder la marche. Il semble certain que les Boers changent leur position près de Ladysmith. Le général Buller s'est emparé de Hussar Hill et il a attaqué la position d'Hlangwane, et une autre appelée Dumas. S'il peut bombarder les Boers de ces positions, il pourra commander les passages de la Tugela à l'est de Colenso.
M. Spencer Wilkinson, expert militaire du "Morning Post", fait aussi remarquer que le général Cronje n'a pas été surpris et qu'il s'est retiré avec tous ses canons dans la direction de Bloemfontein. M. Wilkinson dit : "Il n'est pas probable que lord Roberts perde grand temps près de Kimberley. De Jacobsdal à Bloemfontein, il y a quatre-vingt-dix milles, soit six jours de marche, au pas qu'il allait de Capetown à Kimberley. Les forces anglaises au sud de la rivière Orange, dans le nord de la Colombie du Cap, tiennent bon. Le mouvement de lord Roberts aura pour effet de faire retirer les burghers de l'Etat Libre, de ce district et probablement de Ladysmith." A propos de la tentative du général Buller à Spion Kop, il dit :
"Churchill (correspondant du "World"), étant à l'armée comme officier et comme correspondant, et de plus, sa correspondance étant soumise au visa du censeur, est naturellement optimiste et encourage le public à avoir confiance dans l'armée. Ceci est justifié par tous les combats, mais où est l'habileté des généraux ?"

SANS COUP FERIR

Methuen arrive à Kimberley

Londres, 20.—Le correspondant du "Daily Mail" à Capetown dit : "L'apprenti que les troupes de lord Methuen sont arrivées à Kimberley, avant fait la marche de Magerfontein à cette ville sans coup ferir."

DELAKEY ATTAQUE

Tandis que les Anglais essaient de couper la retraite aux Boers, le commandant Delarey et les Boers de Colensoberg attaquent le flanc droit de la

à son projet d'aller à Rome, vu les événements décisifs qui se passent sur le théâtre de la guerre.
Washington, 20.—L'ambassadeur anglais permet d'annoncer qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle annonçant que le président McKinley avait fait des propositions à lord Launceston pour savoir comment la Grande-Bretagne accueillerait une offre d'intervention de la part des Etats-Unis.
On ajoute, d'après le secrétaire Hay, que l'Angleterre ne consentirait pas pour le moment à écouter une telle proposition.

APPEL AUX RESERVISTES

Londres, 20.—Un ordre du département de la guerre, publié hier soir, invite les réservistes à s'inscrire pour un an, pour le service de garnison dans le royaume, et offre £22 de prime à ceux qui s'engageront.

NAVIRE SAISI

Port Elizabeth, 18.—Le vapeur anglais "Sabine", parti de New-York le 4 janvier avec un cargaison de marchandises diverses, a été saisi par une canonnière anglaise et amené dans la baie de Delagoa. Les Anglais croient que ce navire transporte de la contrebande de guerre.

POUR L'ARMEE

Une augmentation de 120,000 hommes

Londres, 20.—Hier, au cours des débats sur le rapport de la commission budgétaire au sujet de l'augmentation de 120,000 hommes pour l'armée, M. W. Redmond a combattu le projet de loi, ainsi que d'autres députés irlandais. Finalement le rapport a été adopté par 164 voix contre 32. Après discussion, le crédit de \$65,000,000 pour la guerre a aussi été adopté par 207 voix contre 31.

OPINIONS ALLEMANDES

Berlin, 20.—On considère ici comme très importantes les dernières nouvelles du sud-africain. Le "Berliner Tageblatt" dit que la guerre est sans doute dans sa période décisive, et la plupart des autres journaux allemands partagent son opinion. Cependant les journaux agrariens croient toujours que les Boers ont permis aux Anglais de pénétrer dans l'Etat d'Orange pour les annihilier plus tard.

A RENSBURG.

Lourenço Marques, 20.—Un correspondant qui était avec les forces boers lors de l'attaque de Rensberg, donne de plus amples détails sur la capture des Wilshire. Il dit :
"Le commandant Petter, qui arriva le premier, rencontra deux compagnies des Wilshire, et commença l'attaque à découvert. Bientôt après, il a été rejoint par des troupes de l'Etat Libre et ensemble, ils chassèrent les Anglais des kopjes environnants, les capturant tous, à l'exception de trois.
"Il est impossible de dire combien d'Anglais ont été tués et blessés, mais parmi les 200 Wilshire, 142 ont été capturés et 41 ont été blessés."
"Les souffrances des blessés, causées par la chaleur et la soif, étaient terribles. Les burghers ont fait de leur mieux pour leur porter secours, et plusieurs blessés ont été transportés à Rensburg Siding, dans des couvertures.
"A Rensfontein, l'arrière-garde des Anglais commença à tirer, obligeant ainsi les Boers à laisser les blessés pour repousser l'attaque. Un canon boer répondit à la canonnade des Anglais. Les Boers ont eu deux hommes tués et quatre blessés.

"Ils occupent maintenant toutes les positions que les Anglais occupaient à Rensburg. L'arrière-garde des Anglais est à Rensfontein et les soldats de l'Etat Libre ne sont pas loin derrière eux.

LES CANADIENS

La mort de Hensley

Londres, 20.—Une dépêche de Jacobsdal au "Daily News" envoyée le 16 courant, dit que la marche de l'infanterie anglaise jusqu'à Jacobsdal s'est effectuée sans aucun événement important.

Les journaux anglais ne disent pas que les Canadiens sont tombés en chemin ou ont disparu pendant la marche comme on l'avait rapporté.
—Le capt. Hensley, de Halifax, a été tué tandis qu'il examinait une tranchée, à Venter's Spruit, pendant une bataille, le 20 janvier. Il a reçu une balle au-dessus d'un œil.

CANADIEN DISPARU

Woodward parmi ceux qui manquent à l'appel

Londres, Ont., 20.—La nouvelle an-

Adieu a Themis

M. Ferron, avocat de Sorel, échange sa toge pour un habit de religieux

Sorel, 20.—C'est avec une profonde surprise que nous apprenons qu'un de nos concitoyens, depuis cinq mois à peine, M. J. E. Ferron, abandonnant la profession légale pour entrer dans l'ordre religieux des R. P. Dominicains. La décision de M. Ferron avait été gardée secrète jusqu'à hier, alors qu'un ami intime, le Dr Pichette, en fit part aux membres du barreau, du notariat et autres, parmi lesquels M. Ferron s'était fait tant d'amis et ces derniers se réunirent hier soir au Carleton pour faire leurs adieux à leur collègue. M. J. E. Ferron, C. R., et doyen du barreau, au nom de ses confrères, fit un magnifique éloge du jeune avocat qui faisait

certain honneur à la profession qu'il déserte pour aller s'enrôler sous la bannière des défenseurs de la foi. M. Ferron répondit aux souhaits de ses confrères en termes émus et les remercia de la sympathique démonstration qui lui était faite. M. Ferron part aujourd'hui pour Montréal, où il passera quelques jours dans sa famille. Lundi il entrera au couvent des RR. PP. Dominicains à St-Hyacinthe et prendra l'habit le 7 mars. M. Ferron est âgé de 27 ans et est né à St-Léon, comté de Maskinongé. Dans son court séjour à Sorel il s'était créé un large cercle d'amis qui lui offrent tous leurs vœux de bonheur dans la noble carrière qu'il embrasse.

RIGUEUR DE LA CONSIGNE

Trois ennemis blessés par une sentinelle Canadienne à de Aar

Windsor, Ont., 20.—Mme Way, de Windsor, Ont., a reçu une lettre de son frère, le soldat John W. Robinson, enrôlé dans le contingent canadien en Afrique. Ce soldat raconte qu'à de Aar, une sentinelle a surpris trois ennemis qui tentaient de passer les lignes. Cette sentinelle a tiré cinq coups de fusil. Tous trois ont été blessés, dont l'un mortellement.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Grande assemblée, mercredi le 21 février, au Club Libéral de la partie Est. Adresseront la parole MM. Chs. A. Wilson, Ernest Desrosiers, Donat Brodeur et autres. Tous les membres sont priés d'être présents. 19-21

LES PRESIDENTS

Des comités de la chambre des Communes

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 20.—Les différents comités de la Chambre se sont réunis ce matin et ont fait comme suit le choix de leur président : Leats, L. N. Champagne; ordres permanents, Dr Landier; lois expirantes, H. Logan; agriculture, John McMillan; bills privés, H. G. Carroll; comptes publics, D. C. Fraser; banques et commerce, Archibald Campbell; chemins de fer, canaux et télégraphes, James Sutherland; privilèges et élections, Thos. Fortin. La nomination de M. Champagne à la présidence des débats sera favorablement accueillie par toute la députation, parmi laquelle il ne compte que des amis.

Combat sur la Tugela

Les Anglais occupent Colenso

LORD ROBERTS ARRIVE A PAAR-DEBERG

La Reine demande aux réservistes de prendre les armes

LA REINE EST SATISFAITE

Londres, 20.—Ce matin, avant de quitter Osborne House pour retourner à Windsor, la reine a passé en revue le quatrième bataillon de milice Lincolnshire. Sa Majesté a annoncé avec un sourire de satisfaction qu'on avait reçu ce matin de bonnes nouvelles du théâtre de la guerre.

OFFICIERS TUES ET BLESSÉS

Londres, 20.—Le War Office a affiché la liste suivante des pertes éprouvées par les officiers pendant le dernier mouvement avant pour but la délivrance de Kimberley :
—Lieutenant A. B. Hesketh, 16^e Lanciers; lieutenant W. McClinton, 2^e Dragons.
Blessés : —Capt. B. R. Gordon et lieutenant P. E. Brassey, 9^e Lanciers; capt. G. E. Tuson, 16^e Lanciers; lieutenant R. T. Fordyce et W. Long, 2^e Dragons.

DES ESCARMOUCHES

Durban, 11, soir.—Tandis que le général Buller continue son mouvement sur l'extrême droite et a pris toutes ses mesures pour la défense de sa position sur la gauche et au sud de la Tugela en y laissant des forces adéquates, des détachements de Boers traversent parfois la rivière. Il y a eu quelques escarmouches.

A KIMBERLEY

Kimberley, 18.—Transmise par télégraphe optique à Modder River, 19.—Il y a plus d'ennemis aux alentours de Kimberley. Les Boers ont avancé, Dronfield, Saltpan, Spytfontein et Scholtz Nek. Un de leurs canons de 12 et leur camp de Dronfield abandonné vendredi soir ont été capturés. On rétablit la voie ferrée jusqu'à Modder River. Plusieurs troupes de bestiaux ont été capturées.

LONG COMBAT

Sur les bords de la Tugela

Durban, 19.—On s'est battu toute la journée, hier, à Gun Hill et à Hussar Hill. Les troupes se sont avancées de Gun Hill vers Monte Christo. La position boer de Hlangwane Hill, que l'on considère comme la clef de Grahlers kloof, a été vivement canonnée. On a surtout tiré de Hussar Hill sur les forts retranchements boers, à l'extrémité de Hlangwane Hill. Ces retranchements étaient fortifiés avec des sacs de sable. Le combat durait encore hier à 6 heures.

Pendant la journée le canon "Landy Randolph" est arrivé à Colenso sur un train blindé. On dit que nous avons capturé cent Boers.
Le canon de marine a atteint le Long Tom de Hlangwane Hill du

premier coup. Le général Buller a félicité spécialement les canonniers.
Hlangwane Hill s'élève entre deux bras de la Tugela. Les Boers ont construit un pont entre Hlangwane et la rive nord de la Tugela.

POUR KIMBERLEY

Capetown, 19.—Le chemin de fer a été suffisamment réparé pour permettre, en soir, l'expédition du premier train chargé de charbon à Kimberley. On s'occupera ensuite des équipements et des munitions, puis des vivres et enfin des voyageurs.

M. MACRUM

Et ses accusations contre l'Angleterre

New-York, 20.—M. Charles E. Macrum, ex-consul des Etats-Unis à Pretoria, demeurant actuellement à Washington, a dit une dépêche, affirmant de nouveau que les Anglais ont ouvert ses lettres, et a montré plusieurs de celles-ci. Plusieurs enveloppes portent une bande de papier gommé appliquée par le censeur. Une de ces enveloppes contenait des documents envoyés par le consul général Stowe, de Capetown. La bande de papier gommé appliquée sur l'enveloppe après que celle-ci ait été ouverte, porte les initiales "V. R." Elle a été expédiée de Capetown le 4 octobre et est arrivée à Durban le 4 novembre.
On dit que les autorités anglaises connaissent le code consulaire américain.

ILS CHAIGNAIENT LES BOERS

Modder River, 19.—Bien que la marche rapide de la division du général French ait été retardée par quelques engagements, nos troupes sont entrées à Kimberley sans opposition. Quand les Anglais se trouvaient encore à 8 milles de la ville le service des signaux a intercepté un message héliographique envoyé par la garnison assiégée à Modder River et disant :

"Les Boers bombardent la ville."
On a répondu : "C'est le général French qui vient secourir Kimberley." La garnison était interdite, l'ennemi qu'il s'agissait d'une ruse des Boers elle demanda :
"Quel est votre régiment?"
La réponse rassura les défenseurs de Kimberley.

Le secours attendu anxieusement arrivait. Quelques heures plus tard le général French et la tête d'une colonne, entrèrent dans la ville.

DES HYPOTHESES

Londres, 20.—Si le War Office a reçu quelque bonne nouvelle du théâtre de la guerre, il la cache soigneusement. Bien que la reine ait annoncé ce matin au 4^e bataillon de milice Lincolnshire que l'on avait reçu de bonnes nouvelles de Ladysmith, les fonctionnaires du War Office affirment solennellement qu'ils n'avaient encore reçu aucune nouvelle à 1 h. 30 de l'après-midi.
On dit que le général Kitchener a cerné et attaqué le général Cronje, et l'on ajoute que le War Office n'attend que le résultat de la bataille. Quoi qu'il en soit on espère toujours.
A Londres, que la retraite des Boers vers Bloemfontein a été arrêtée, et l'on prétend que les burghers de l'Etat Libre parlent de se rendre quand ils ont vu l'importance de l'armée anglaise.

LORD ROBERTS

Etait à Paardeberg lundi soir

Londres, 20, 2 h. 56 de l'après-midi.—Le War Office a affiché une dépêche de Lord Roberts datée de Paardeberg et expédiée lundi à 7 h. 05 du soir.
Paardeberg est à 30 milles à l'est de Jacobsdal. La dépêche annonce que le chemin de fer de Kimberley fonctionne, que le général Methuen va se rendre là-bas immédiatement et que des vivres vont être envoyés dans la ville.

SUR LA TUGELA

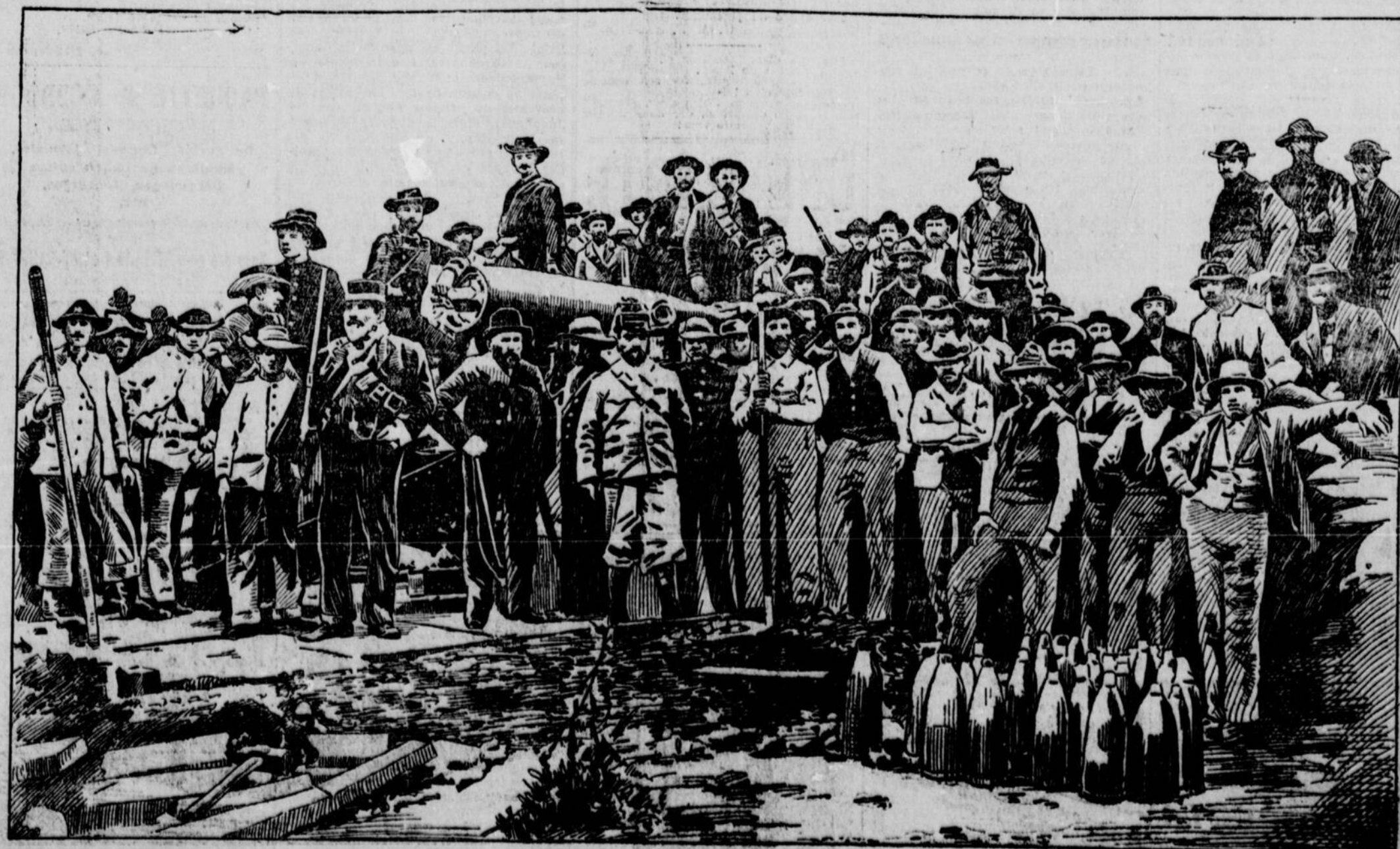
Londres, 20.—I, semble que Buller se contente de bombarder les Boers, de sa nouvelle position de Monte Cristo.

La critique militaire de "Westminster Gazette" croit que les Boers se porteraient vers le nord de la Natalie et livreraient le siège de Ladysmith pour secourir le général Cronje.

Une dépêche de Bloemfontein dit que le calme règne dans le Zoutouland et que les corps principaux des Boers se retirent vers Dundee et Hel-pakaar, laissant de faibles détachements et deux pièces d'artillerie dans les principaux villages.
Selon une dépêche spéciale de Tarskastad, un réfugié dit que les Boers ont au nombre de 6,000 à Stormberg, mais qu'ils n'ont qu'une petite garde à Burghersdorp.

COLENZO

Londres, 20, 5 h. 22.—On a appris que le général Har, avait occupé Colenso après un court engagement.



LE GENERAL CRONJE ET SON PERSONNEL. LE VAILLANT CHEF DES BOERS EST PEUT-ETRE CELUI QUI PARAIT LE MOINS REDOUTABLE DANS TOUT LE TEMPS. IL NE PORTE NI UNIFORME, NI ARMES. IL A LE SENS COMMUN A LA CLASSE DU CANON "LONG TOM" DE CHAQUE COTE DE LUI SE TROUVENT SES DEUX AIDES DE CAMP ET EN ARRIERE ON VOIT EN UNIFORME DES AUTRES DE L'EMPIRE ET RANGERS.

AMUSEMENTS

HER MAJESTY'S THEATRE
M. et Mme Frank Murphy, Prop. et Gérants
CE SOIR TOUTE CETTE SEMAINE
Vaudeville de Première Classe
Venant des plus grandes Salles de Musique de New-York.

Ric Condit et Lillian Moore, Richard Harlow, Arthur Williams, Peat, Conkley et Heusted, Percy, et Ebbert, et Madge Fox.
Prix—25c, 35c, 50c, 75c, \$1.00.
La semaine prochaine—ROBERT MANTELL dans "The Dagger and the Cross".

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

Avis de Vente

\$20,000.00 de marchandises endommagées dans le sous-solage de la grande manufacture de MM. Tooke Bros, par la crue des eaux provenant de l'insuffisance des canaux d'égoût.

100 caisses de marchandises transportées à nos salles, 69 rue St-Jacques pour y être vendues en lots pour le commerce et sans aucune réserve. MERCREDI, le 21 du courant à DIX heures. Sous-vêtements, bretelles, chemises de toutes sortes, blouses de dames, jersys en laine, faux-chaux, matelottes, bas, tiques, lingerie, cotonnade, etc., Conditions libérales.

MARCOTTE FRERES.

299-3 Encanteurs.

à nos salles rue St-Jacques, MERCREDI, le 21 et JEUDI, 22 et 23 du courant à DIX heures, chaque jour. Un stock considérable de marchandises variées provenant de faillites. Effets à robes, vêtements, chemises, faux-chaux, serviettes, mouchoirs, foulards, gants de kid et de soie, parapluies, lingerie, tweeds, meltons, beavers, serges, canevases, doublures, fil, soie, boutons, épingles, articles de fantaisie, hardes de confection pour hommes et garçons, chapeaux, casquettes, chaussures et beaucoup d'autres marchandises. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES.

299-3 Encanteurs.

PAU BENNING & BERSALOU
ENCANTEURS.

A leurs salles de ventes, Nos 56 et 58 rue St-Pierre.

MERCREDI, le 21 Février

Vente régulière hebdomadaire de nouveautés, lainages, étoffes, soies et velours, caisses de doublures et batistes, caisses d'indiennes et flanelles, caisses de toiles, essuie-mains, serviettes, sous-vêtements, corps et culottes, draps, couvertures, articles de lingerie, draps, étoffes, cachemires, coupons de serges, chevrottes, casquettes, etc.

Aussi, un fonds de banqueroute de confections, habits pour hommes, garçons et enfants, paletots, pantalons, gilets, pardessus en caoutchouc, etc.

Aussi 125 caisses de chaussures assorties.

Vente en lots pour convenir au commerce.

299-3

AMUSEMENTS

ACADEMIE CETTE SEMAINE
3 SOIRS et
Matinées JEUDI 19, 20 et 21 FEVRIER
FOR FAIR VIRGINIA
Un drame romantique du sud
RUSS WHYTEL ET FORTE COMPAGNIE

22, 23, 24 Fev LEWIS MORRISON

Jeudi, Samedi, matinées et soirée, "Frederick the Great".

Vendredi, "Master of Ceremonies".

Prix—25c, 50c, 75c et \$1.00—Siegens en vente.

W. R. Phillips, Locataire et Gérant.

THEATRE FRANÇAIS

CETTE SEMAINE, 19 FEVRIER

"FRIENDS"

Avec M. LUCIUS HENDERSON dans son rôle original, KARY, le pianiste, et un bon Programme de Vaudeville.

FRIJOLINIERS.

Tél. Est 316 pour les sièges.

THEATRE ROYAL

CETTE SEMAINE 19 FEVRIER

La plus belle et la plus amusante de toutes les comédies "TOWN TOPICS"

Drôles comédies, jolies filles, chansons, farces, etc.

Prix—10c, 20c et 30c—Séances à 7 heures.

THEATRE DES VARIETES

SEMAINE

19 Fev.

Chaque après-midi à 2 heures et 8 heures.

Chaque soir à 8 heures et 10 heures.

Tél. Marchands 531.

Avis de Faillite

VENTE PAR ENCAN

DANS L'AFFAIRE DE

MICHEL LEFEBVRE, de la ville de Montréal et du village de St-Jean, P.Q.

faillite et marchand de vinaigre, fabricant affaires sous le nom et la raison sociale de

NICHOL LEFEBVRE & CIE, FAILLI

Je soussigné vendra par encan public, sur les propriétés du failli, à St-Jean P.Q.

VENDREDI, LE 23 FEVRIER 1900

L'actif suivant en deux lots :

LOT 1.—L'immense propriété consistant en terrains, bâtiments, matériel et machinerie d'une fabrique de vinaigre bien équipée, et décrite au numéro 1002 "A" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

LOT 2.—Un certain lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "A" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre avoisinant l'autre propriété ci-dessus, et connu sous le nom de numéro 1001 "A" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "C" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "D" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "E" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "F" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "G" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "H" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "I" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "J" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "K" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "L" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "M" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "N" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "O" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "P" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Q" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "R" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "S" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "T" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "U" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "V" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "W" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "X" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Y" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Z" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "A" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "B" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "C" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "D" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "E" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "F" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "G" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "H" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "I" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "J" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "K" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "L" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "M" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "N" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "O" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "P" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Q" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "R" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "S" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "T" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "U" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "V" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "W" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "X" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Y" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

D'une autre lot de terre ou emplacement situé sur le côté nord de la dite rue St-Jacques, dans le dit village de St-Jean, contenant le dit numéro 1002 "Z" sur le plan officiel et livre de références du dit village de St-Jean.

LA PATRIE

MONTREAL, 20 FEV. 1900.

LETRE PARLEMENTAIRE

(Service spécial à "La Patrie")

Ottawa, 20.

La séance d'hier aux Communes a été d'une monotonie désespérante. La seule diversion apportée a été causée par la déclaration du premier ministre en réponse à une interpellation de M. Prior.

La Fontaine dit quelque part : mieux vaut un sage ennemi qu'un sot ami. Il a raison, se dira le général Hutton, si jamais le procès-verbal de la séance d'hier lui tombe sous les yeux.

On sentait bien que le commandant de la milice du Canada s'était attiré le déplaisir du gouvernement. Les gens sérieux soupçonnaient que le gouvernement devait avoir de graves motifs de plainte, de justes sujets de reproches contre le général Hutton.

Cependant personne n'aurait voulu supposer que cet officier de l'armée impériale n'était rien coupable d'indiscrétion et d'insubordination. Le doute n'est plus permis. La déclaration claire et précise du chef du gouvernement a réglé cette question. C'est bien ce dont le général s'est rendu compte.

N'avais-je pas raison de dire avec la fabuliste que mieux vaut un ennemi prudent qu'un ami irrité ?

Si ce n'est le zèle intempestif du colonel Prior, la réputation du général Hutton n'aurait pas eu tant à souffrir. Le gouvernement était disposé à ne rien dire. Mais le bouillant colonel a tout gâté et son héros est tombé du piédestal où il voulait le hisser.

Car qu'y a-t-il de plus reprehensible chez un militaire que l'indiscipline, l'insubordination ? Le proverbe ne dit-il pas que celui-là ne saurait commander qui ne sait pas obéir ?

Voilà l'interpellation malheureuse que le colonel Prior avait mise sur l'ordre du jour.

L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée par les paroles suivantes prononcées par le major général Hutton dans un discours à un dîner d'adieu qui lui a été donné le 14 courant par les officiers de la brigade d'Ottawa : "J'ai fait tous mes efforts pour créer une force de milice nationale digne des responsabilités qui lui incombent, et qui, pour assurer son succès, doit être placée au-dessus de toute possibilité d'ingérence politique pour tout ce qui regarde sa discipline, son personnel et ses règlements militaires. Cependant, j'aimerais mieux de l'avenir du Canada si le gouvernement avait toujours montré plus d'intérêt pour nos tentatives récentes en vue d'obtenir une plus grande efficacité, ou s'il avait fait voir son approbation des principes sur lesquels nos efforts sont basés. De vous prierai, toutefois, en toute sincérité, de ne pas supposer que si je me sépare de vous, cette séparation est due à de légers malentendus avec le ministre de la Milice sur des questions de détail en fait de nominations ou d'affaires de discipline, mais elle est due à des questions plus larges et de bien plus grande importance."

Est-il exact que le gouvernement n'a pas approuvé la ligne de conduite suivie par le major général, comme il est dit ci-dessus ?

Le gouvernement peut-il renseigner la Chambre sur la cause de son manque d'entente avec le major général Hutton ?

Voici maintenant la traduction textuelle de la réponse de sir Wilfrid Laurier :

"Oui, l'attention du gouvernement a été attirée sur cette partie du discours du major général Hutton mentionnée dans l'interpellation et sur d'autres passages de son discours également reprehensibles.

"Des malentendus ont existé entre le gouvernement et le général Hutton. Le gouvernement était disposé à ne faire aucune mention de ces malentendus, — maintenant que le général a été rappelé pour aller servir dans l'Afrique-Sud. Il avait raison de croire que le général Hutton entretenait les mêmes idées à ce sujet : c'est pour cela que le gouvernement s'est abstenu de faire aucune déclaration quand la question a été soulevée en Chambre l'autre jour.

"Il n'existe plus aucune raison de suivre la même ligne de conduite. Le général Hutton a insisté dans son discours que ses différends avec le gouvernement étaient dus au désir qu'il entretenait de dernier d'exercer une influence politique indue sur l'organisation de la milice du pays. Je déclare au nom du gouvernement qu'une telle affirmation est tout à fait dénuée de fondement.

"Le désaccord entre le gouvernement et le général Hutton n'a pas eu pour cause des divergences d'opinion sur de grandes questions concernant la politique générale : le désaccord a été causé par l'insubordination et l'indiscrétion du général Hutton, parce qu'il a délibérément méconnu l'autorité du ministre dans l'administration de son département.

"Le gouvernement désire déclarer que ses membres, — tout en étant en tout temps disposés à prendre en sérieuse considération chacune des recommandations que pourra leur faire le commandant de la milice, — désirent qu'il soit bien compris que tout officier en acceptant ce poste devient de ce moment un fonctionnaire à l'emploi du gouvernement du Canada, auquel il est soumis sous tous les rapports : fonctionnaire qui sera considéré comme l'avisé du ministre de la milice, mais qui n'aura pas le contrôle de ce département.

"Le gouvernement est responsable au parlement et au peuple du Canada de la bonne administration de chaque département du service public, et ses membres manqueraient à leurs devoirs s'ils permettaient à un subalterne dans n'importe quelle circonstance d'enfreindre les instructions du chef constitutionnel dont relève son département."

L'hon. ministre des Travaux Publics a-t-il démissionné ? Deux questions qui semblent intéresser au plus haut point ces bons messieurs de la gauche.

Et les dépêches de courir sur les fils télégraphiques vers les quatre coins du pays, si l'hon. M. Tarte est absent de son siège pendant une séance ou deux.

On m'assure qu'il est des députés qui ne peuvent plus fermer l'œil, tant ils ont hâte de connaître la solution du problème. Il y a bien des journaux-conservateurs qui disent que c'est arrivé, mais ils le disent avec tant de persistance qu'on finit par n'y plus croire.

On dit que l'hon. M. Sifton partira pour l'Europe vers le 10 du mois prochain, dans l'intention de se mettre sous les soins de spécialistes. Et que ne dit-on pas, d'ailleurs ?

M. Bell (Pictou) a cru trancher le noué gordien, il a donné avis de l'interpellation suivante pour mercredi :

Le ministre des Travaux Publics a-t-il été nommé à une position officielle ayant quelque rapport avec l'exposition de Paris en 1900 ?

S'il n'a pas encore été nommé, le gouvernement a-t-il l'intention de faire cette nomination ?

L'hon. M. Tarte était à son siège pendant toute la séance d'aujourd'hui.

On dit que l'hon. M. Sifton partira pour l'Europe vers le 10 du mois prochain, dans l'intention de se mettre sous les soins de spécialistes. Et que ne dit-on pas, d'ailleurs ?

de la Nouvelle-Ecosse. — M. Fraser (Guysboro) :

Acte concernant la Cie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest. — M. Morrison.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Kusto et de Lardou-Duncan. — M. Bostock.

Les renseignements suivants ont été donnés au chapitre des interpellations :

A M. McInnes. — Le gouvernement, après mûre réflexion, n'a pas jugé opportun au cours de la dernière session de présenter un bill pour augmenter la taxe de capitation des Chinois.

Les statistiques suivantes en possession du ministère du commerce sont trompeuses, car il y a tout lieu de croire qu'un grand nombre de personnes qui viennent au Canada, ne s'y établissent pas, mais passent sur le territoire américain.

mois terminés le 31 décembre dernier, 901 Chinois sont entrés au pays en payant la taxe.

Le gouvernement considère actuellement l'a-propos de présenter une mesure à cette session pour augmenter la dite taxe. Il sera probablement en état de soumettre prochainement une proposition de loi à ce sujet.

A Sir Hibbert Tupper. — Le gouvernement n'a pas été informé que la population de Dawson diminue rapidement. Loin de causer du mécontentement, les nouveaux règlements miniers donnent entière satisfaction.

A M. Foster. — La population de Dawson, d'après les derniers renseignements, était de 3,445 âmes. Ces renseignements datent de deux ou trois mois en arrière. Il y a 227 hommes de la police à cheval actuellement dans le Yukon ; 65 sont à Dawson, 64 à Dominion Creek et les autres répartis entre les différents postes suivant leur importance.

A M. Mills. — Le gouvernement n'a pas nommé de commission pour réviser et refondre les statuts fédéraux.

Au même. — Le greffier de la Couronne en chancellerie a reçu les listes de tous les collèges électoraux de la province d'Ontario, moins les suivantes : Algoma, Brant-Sud, Kingston, Lincoln et Niagara, London City, les quatre divisions de Middlesex, Muskoka et Parry Sound, Nipissing, les deux divisions nord et sud de Wentworth.

Le gouvernement espère que toutes les listes seront imprimées en mai. Quatre-vingt-dix copies des listes sont imprimées pour chaque district électoral.

A M. Prior. — Aucun arrêté ministériel n'a été passé pour destituer le major général Hutton ou pour lui demander de se démettre comme major général commandant la milice du Canada.

La réponse à une autre question de M. Prior, concernant les différends survenus entre le gouvernement et le major Hutton, a été donnée ailleurs.

Les motions suivantes ont été adoptées :

Par M. Domville. — Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance, télégrammes et câbles, entre le major général Hutton et le lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P., ou entre ces officiers et aucun membre du gouvernement ou autres personnes touchant la conduite du lieutenant-colonel Hughes, M.P., en rapport avec les offres qu'il a faites pour prendre du service actif dans l'Afrique-Sud, y compris toutes lettres, câbles, télégrammes et télécommunications expédiées dans le Sud-Africain, en Angleterre ou ailleurs, et les réponses reçues ; aussi copie de tout rapport ou rapports faits par le major général Hutton sur la conduite du lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P., au sujet de la dite offre ou des dites offres pour service actif.

Le colonel Domville a accompagné sa proposition de quelques remarques peu flatteuses pour le général Hutton.

Le premier ministre déclare qu'il vaut mieux attendre la production des documents avant de se prononcer sur le différend survenu entre l'ex-commandant de la milice et le lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P.

Par M. Oliver. — Que cette Chambre est d'avis que toutes les terres relevant au nord-ouest, devraient être délimitées et que les lettres-patentes devraient leur être délivrées, afin que les compagnies puissent acquitter leur part raisonnable des taxes affectées au soutien des écoles et à l'amélioration des routes dans les Territoires du Nord-Ouest.

MM. Oliver, Davis et Sproule parlent à l'appui de cette motion et, à la séance du soir, l'hon. M. Sifton explique que le gouvernement, tout en se rendant compte des griefs dont souffrent les habitants des Territoires, rencontre de grandes difficultés dans les tentatives qu'il fait pour remédier à ces sujets de plainte.

Quelques autres motions furent



L'hon. M. Foster a fait un rêve affreux. Il a vu surgir devant lui des spectres nombreux — les fantômes des conservateurs qui seront écrasés aux prochaines élections générales. Le soleil de Tupper meurt pour toujours à l'horizon.

Parlement Fédéral

La question du câble du Pacifique—Aucun arrêté ministériel n'a été passé pour destituer le major Hutton—M. Bourassa comme "whip"

(Spécial à "La Patrie")

Tribune des journalistes, Ottawa, 19 février 1900.

Trois bills ont été soumis à la séance d'aujourd'hui. Le premier, de M. Davin, a pour objet de réglementer le commerce des grains dans l'ouest canadien. Le deuxième est de M. Domville et se rapporte à l'acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes. Nous avons précédemment expliqué ces mesures. Le troisième, qui a pour auteur le député de Lisgar, est intitulé : Acte concernant les subventions en terres au chemin de fer du Pacifique Canadien. D'après les explications données par M. Richardson, la charte accordée en 1881 à cette compagnie exemptait d'impôts les biens de la compagnie à perpétuité, moins les subventions en terres qui ne devaient jouir de l'exemption que pendant une période de vingt ans. Les uns soutiennent que les vingt ans devaient courir de l'octroi de la charte, les autres du moment où la compagnie a eu droit à ces subventions par l'accomplissement de ses obligations. La mesure de M. Richardson a pour but de déterminer quand le délai d'exemption expirera. Car si la première hypothèse ci-dessus doit être acceptée, ce délai expirera en 1901.

M. Casey, avant que l'ordre ne soit appelé, attire l'attention du gouvernement sur une dépêche parue dans les journaux au sujet des tentatives faites par la Eastern Extension Cable Co. pour obtenir des concessions de la Nouvelle-Galles du Sud et autres colonies australiennes, qui ont pris part au projet de construction d'un câble sous-marin devant relier la Colombie-Anglaise aux possessions de la Grande-Bretagne en Australasie. Les récents événements ont démontré, dit M. Casey, l'importance d'avoir un réseau télégraphique complètement sous le contrôle de l'Angleterre et de ses colonies.

Sir Charles Tupper parlant sur le même sujet, dit que toute concession faite par une des parties au projet de la construction d'un câble transpacifique serait préjudiciable à cette entreprise. Aucune d'elles ne devrait conclure d'arrangement avec la Eastern Extension Cable Co. Le gouvernement canadien devrait intervenir afin qu'on ne nuise pas au succès financier du câble projeté.

Le ministre des postes déclare que cette question peut entraîner des conséquences très graves pour l'empire lui-même. Bien que je ne puisse pas produire les documents relatifs à cet-

te affaire aujourd'hui (ils seront produits demain), je puis affirmer qu'ils sont de nature à rassurer la Chambre et le pays.

C'est en juillet dernier que la Eastern Extension Cable Co. demanda certaines concessions. Le texte de sa proposition n'a pas été communiqué au gouvernement, mais il en a appris la substance. Il appert que cette compagnie veut s'assurer un pied-à-terre dans les compagnies australiennes, de manière à faire une concurrence sérieuse à la compagnie du câble transpacifique. La Eastern Extension Cable Co. offre en retour de ces avantages de réduire immédiatement ses taux de 4s 9d à 4s et de convenir d'une échelle de prix variant suivant les résultats financiers des affaires de la compagnie qui seraient établis de 3 ans en 3 ans.

Il nous a semblé, continue l'hon. M. Mulock, que l'octroi de ces concessions, que la conclusion d'un tel arrangement mettrait en danger l'entreprise de la construction du câble transpacifique. Tout délai dans l'exécution de cette entreprise serait le coup de mort du projet.

Le gouvernement serait surpris si l'une des colonies qui ont consenti à l'arrangement de l'année dernière, avait accordé des concessions à la Eastern Extension Cable Co., sans obtenir le consentement des autres.

M. Bourassa déclare que contrairement à ce qu'a avancé M. Clarke Wallace, vendredi dernier, il n'a pas été choisi comme whip ministériel au dernier caucus libéral. Il a été choisi comme l'un des whips de la province de Québec, il y a trois ans ; mais il n'a jamais exercé les fonctions qu'on lui avait confiées. Son tempérament n'est pas de nature à lui permettre l'exercice de pareilles fonctions. Il a assez à faire à se tenir dans les rangs lui-même.

Les bills privés suivants ont subi leur deuxième lecture et ont été renvoyés devant les différents comités de la chambre :

Acte concernant la compagnie des mines, du commerce et de transport du Yukon britannique et à l'effet de changer son nom en celui de Cie du chemin de fer du Yukon britannique. — M. Fraser (Guysboro).

Acte concernant la Cie du chemin de fer de Herford. — M. McIntosh.

Acte concernant la Cie du pont de la Grande Ile de Niagara. — M. Ingram.

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Alaska-Yukon. — M. Logan.

Acte concernant la Cie des aciéries

Les Champagnes "Extra Sec" et "Le Brut" de

G.H. Mumm & Co

sont indubitablement les plus populaires sur ce continent. La Douane de New-York nous montre dans son rapport pour l'année 1899, l'importation de l' "Extra Sec" a dépassé 100,000 caisses, plus qu'un tiers du total. Une merveilleuse preuve de sa bonne qualité. **Aucun autre champagne, à aucun prix, ne peut l'excéder par la qualité.**

adoptées et la Chambre ajourna à dix heures et quart.

AVIS D'INTERPELLATION

M. Prior. — Combien d'officiers, de sous-officiers et d'hommes ont été enrôlés dans les deux contingents canadiens pour faire le service actif en Afrique ? Quel est le nombre enrôlé dans chacune des provinces suivantes : Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Colombie-Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest.

DANS LES DEPARTEMENTS

M. A. H. Harper, correspondant du "Herald" dans la tribune des journalistes à la Chambre des Communes, s'en va à la rédaction de ce journal, à Montréal.

M. Frédéric Gélinas, secrétaire du ministre des Travaux Publics, est parti hier pour Chicoutimi et Roberval pour surveiller des travaux entrepris par le gouvernement. Mme Blais accompagne son mari.

L'hon. M. Borden, ministre du département de la Milice est parti pour Halifax où il passera une huitaine de jours.

Le Dr H. Y. Grant, fils de Sir James Grant, John M. Adams et John D. Webber, de Buffalo, ont eu une entrevue, samedi, avec l'hon. M. Fisher et lui ont demandé d'ériger un édifice canadien à l'exposition de Buffalo l'année prochaine.

OBITUAIRE

Dimanche, le 11 de ce mois, avaient lieu, à Saint-Jean, N.-B., les obsèques des dernières espérances humaines de l'Acadie d'avoir un évêque de nationalité française.

Pas un Acadien, ni prêtre, ni laïque, ne suivait (volontairement) le cortège funèbre. Les Acadiens des trois provinces étaient restés chez eux à pleurer toutes les larmes de leurs yeux.

Au premier rang des porteurs, on remarquait plusieurs évêques et Monseigneurs canadiens, venus tout exprès de la province pour voir la funèbre cérémonie.

Celle-ci eut un éclat extraordinaire et c'est l'opinion des âmes bien pensantes que l'Acadie a enfin reçu pour toujours son coup de grâce.

Priez pour la pauvre mort, "vous au moins qui êtes ses amis."

UN ACADIEN.

N. B. — Un journal anglais de St-Jean ayant prétendu qu'il se trouvait un Acadien présent aux funérailles, le "Moniteur Acadien" déclare que tel n'est pas le cas.

Il n'y eut pas, en 1755, un seul apostat parmi les 15,000 Acadiens d'alors, devant le martyre ; parmi les 130,000 Acadiens d'aujourd'hui, il ne s'est pas trouvé un seul lâche devant l'opprobre.

UN ACADIEN.

Bouchette, N.-B.,

le 15 février 1900.

LE BACON "Anchor Brand"

Est un Bacon doux, déossé, pour le Déjeuner, dont la qualité est très bonne. Il provient de jeunes cochons nourris aux pois et est préparé avec du sucre blanc granulé. Arrivage quotidien des boucaniers. Essayez-le demain pour votre Déjeuner et vous constaterez à quel point il améliore le repas.

1620 Rue Ste-Catherine, Angle de la rue St-Hubert..... Tél. East 309
772 Rue St-Laurent, Angle de la rue Guilbault..... Tél. East 477
224 Rue Bleury, Angle de la rue Berthelet..... Tél. Up 1018
841 Rue Ste-Catherine Est..... Tél. East 36
Square Chabouillet..... Tél. Main 185
Angle rues Centre et Roper, Pointe St-Charles..... Tél. Main 3522
Angle rue Ste-Catherine et Avenue Olivier, Westmount..... Tél. Mount 383

The Laing PACKING & PROVISION Co., Ltd.

LE FEU

a non seulement Endommagé toutes nos Marchandises, mais il a eu pour effet de

Faire une Evolution dans notre Commerce

Quand nous aurons écoulé notre Stock, nous remplirons notre Magasin seulement qu'avec des

HABITS CONFECTIONNES POUR DAMES

Puisque nous abandonnons les marchandises à la verge, il va sans dire qu'elles seront vendues à grands sacrifices.

Si vous craignez l'encombrement, ou que vous ne puissiez pas venir maintenant, venez dans quelques jours, il y aura encore du choix. Notre Stock est considérable. Les portes sont ouvertes le matin à 9.30 heures.

50 p.c.
D'ESCOMPTE

Etoffes à Robes
Tweeds
Soies de Fantaisie
Broderies
Dentelles
Jupons

33 1/3 p.c.
D'ESCOMPTE
25 p.c.
D'ESCOMPTE

Soies Noires et de Couleurs
Toile
Flanellettes
Flanelles

BERNIER & WEST

Angle des Rues Sainte-Catherine et Université

Courrier de Québec

NOS ELECTIONS MUNICIPALES. — LA MORT SUBITE D'EDWIN MAYO, LE CELEBRE COMEDIE. — LE PRETENDU CAS DE LETHARGIE. — MORT SUBITE ETRANGERE. — DEPART DU MAJOR BOULANGER. — SOUSCRIPTION DE L'HON. M. DOBELL AU FOND PATRIOTIQUE. — BERTHE ROY, L'ENFANT PRODIGE. — LOUIS FRECHETTE A L'INSTITUT CANADIEN, ETC., ETC.

(De notre correspondant particulier)

Québec, 20.—Nos élections municipales se sont terminées à 5 heures, hier l'après-midi, par la réélection des échevins Madden, Foley et Fiddle Blouin, dans les quartiers St-Pierre, Champlain et St-Sauveur, et par l'élection de deux nouveaux édiles, messieurs John Byrne, pour le siège No 3, dans le quartier Champlain, et Olivier Plamondon, pour le siège No 1, dans le quartier St-Sauveur.

M. Plamondon en était à sa troisième litanie dans le même quartier. Il avait pour adversaire M. Prudent Beaudet, pilote.

M. Fiddle Blouin a eu à lutter contre une candidature très populaire, celle de M. F. N. John, commerçant. M. John Byrne, le nouvel élu pour le siège No 2, du quartier Champlain, a fait la lutte contre l'échevin Patrick Dinan.

Les échevins Madden dans le quartier St-Pierre, et Martin Foley dans le quartier Champlain, avaient pour adversaires le premier, M. Joseph Archer, Jr, et le second, H. George Mulrooney. M. Madden n'a été réélu que par une majorité de 21 voix.

Les nouveaux échevins seront assermentés et prendront possession de leurs sièges à l'Hôtel de Ville, le 1er mars. Ils choisiront alors au milieu d'eux un nouveau maire. Le premier magistrat de la cité de Québec pour 1900 et 1901, est déjà tout désigné. Inutile même de le nommer. On le connaît. C'est l'hon. M. N. Parent, s'il se montre disposé à accepter l'honneur et les responsabilités d'un nouveau terme. Il est à désirer qu'il ne s'y refuse pas.

— Il a été constaté à l'enquête présidée par le coroner pour se rendre compte des circonstances et des causes de la mort d'Edwin Mayo, que le célèbre acteur avait succombé à une attaque d'apoplexie cérébrale causée par une indigestion. Il lui était arrivé de prendre à Trois-Rivières un copieux goûter et arrivé au Château Frontenac, en compagnie des gérants de l'Académie de Musique et de quelques amis, il avait mangé de nouveau quelques sandwiches au café, arrosés d'une coupe de verres de liqueur, et c'est au moment où il allait prendre congé de ses amis, vers 2 heures, hier matin, pour aller se mettre au lit, qu'il s'est senti mal, ou comme pris de suffocation. On avait à peine eu le temps de le transporter sur un des sofas de la salle de lecture, qu'il expirait. L. Dr Park, qui l'on a immédiatement appelé auprès de lui, n'a pu faire que constater la mort. Il n'était âgé que de 37 ans. Il était accompagné de sa femme et d'une fillelette, l'un de ses enfants. On est allé leur apprendre avec tous les ménagements possibles la perte irréparable dont elles venaient d'être si soudainement frappées, et il s'en est suivi une scène de désespoir à cœur-de-fer.

Par sympathie pour Madame Mayo, et par respect pour la mémoire du regretté défunt, l'Académie de Musique est restée fermée hier soir, et la représentation de Pudden' head Wilson aura lieu ce soir, au bénéfice de la veuve de Mayo et de ses enfants.

Edwin Mayo avait une assurance de \$10,000 sur sa vie.

Ses restes ont été expédiés hier soir à Philadelphie, où ils seront inhumés dans le caveau de la famille.

Ed Mayo était fils de Frank Mayo, le fameux acteur et dramaturge américain mort il y a trois ou quatre ans.

Le regretté comédien sera remplacé ce soir et demain l'après-midi, dans le rôle qu'il jouait avec tant de distinction dans Pudden' head Wilson, par un autre acteur de mérite, M. W. S. Gill.

— Le prétendu cas de léthargie qui a

fait tant de tapage sur la rue du Prince Edouard, hier, a fini par honorer l'après-midi, par la réélection des échevins Madden, Foley et Fiddle Blouin, dans les quartiers St-Pierre, Champlain et St-Sauveur, et par l'élection de deux nouveaux édiles, messieurs John Byrne, pour le siège No 3, dans le quartier Champlain, et Olivier Plamondon, pour le siège No 1, dans le quartier St-Sauveur.

Le Dr Sanson a mis en œuvre tous les moyens usés en pareille occurrence, et indiqués par l'expérience et la science. Mais rien n'est venu prouver qu'il y avait encore la moindre étincelle de vie. Bien au contraire, la mort avait bien fait son œuvre, puisqu'il n'y avait plus de personnes qui ont résisté à l'enquête, on constatait déjà, dès samedi dernier, un commencement de décomposition. Les symptômes de cette décomposition étaient encore plus marqués, plus évidents hier, puisque les ongles aux pieds et aux mains surtout, avaient déjà bleu ou plutôt noirci.

Mais les commentaires, les suppositions et les conjectures de toute nature n'en ont pas moins été leur train toute la journée. C'était le sujet unique et général des conversations dans tout le canton.

On se rappelle que M. G. N. Normand mourait subitement jeudi soir, pendant qu'il était à fumer sa pipe, après avoir pris un copieux souper. A l'enquête du coroner, samedi, on constatait que le défunt avait succombé à une attaque d'apoplexie cérébrale due à une indigestion.

— M. Alexandre Ranener, rue D'Algonquin, a passé la nuit de dimanche à lundi, couché auprès du cadavre de sa femme sans le savoir.

En s'éveillant, lundi matin, étonné de ce que sa femme ne paraissait plus respirer, il l'appelle, la secoue, essaie de la remuer, et quel n'est pas son étonnement de même que son désespoir, de constater qu'elle était bien morte. Il a été constaté à l'enquête du coroner qu'elle était morte de maladie de cœur. Mme Ranener souffrait depuis longtemps de phthisie pulmonaire et était très faible. Elle était âgée de 42 ans.

— Le major Boulanger, qui est définitivement parti de Québec, hier, pour l'Afrique Australe, a été samedi soir l'objet d'une manifestation démonstrative d'adieu de la part de ses confrères de la milice volontaire des districts et de ses subalternes dans la batterie d'artillerie de campagne.

On lui a présentée une adresse très flatteuse accompagnée d'un superbe service de campagne: tente, literie, etc.

Son associé, comme éditeur du Botton de Québec, M. Marcotte, lui a fait cadeau magnifiques jumelles.

Le major Boulanger a eu l'avantage de faire le voyage de Lévis à Halifax dans le char privé du ministre de la Milice, l'hon. M. Borden, qui s'est mis en route samedi à Ottawa pour aller assister au départ du détachement à Halifax.

— Doherty, Beckett et Cie ont contribué pour une somme de \$500.00 au Fonds Patriotique Canadien.

— Berthe Roy, l'enfant prodige pour qui l'art musical ne paraît pas avoir de secrets et qui à 11 ans joue le piano comme le jouerait à 25 une artiste même extraordinaire a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister, samedi, à l'élégante réception donnée au Palais Législatif par Mme Jules Tessier, dite "Zélie", président de l'Assemblée législative en l'honneur de sa nièce, Mlle Tessier, fille du député de Rimouski.

— Louis Fréchette, le poète-lauréat, donne une conférence à l'Institut Canadien, vendredi soir.

NOTES MARITIMES

Sans nouvelles du steamer "Annie Thomas" depuis 201 jours

Les désastres se répètent avec fréquence

Le steamer Parisien, de Portland, est arrivé à Liverpool à 6 h hier soir. Il fera son prochain voyage de Portland, mardi, le 8 mars.

Le steamer Vancouver est parti de Halifax, le 18 février, pour Liverpool, avec un bon nombre de passagers de cabines.

Londres, 20.—La barque anglaise Andrina, de Anvers pour San Francisco s'est perdue en mer. On n'a sauvé sa cargaison qu'au prix des plus grandes difficultés, ce qui a entraîné des dépenses considérables.

La barque Corailera, de St-Jean, N. B., pour Newry, a été vendue aux enchères le 12 février, pour la somme de \$225.

Le steamer anglais, Lord Lansdowne, de Newport News, est arrivé hier à Belfast. Il a essayé une forte tempête le 6 février.

Le steamer anglais J. C. Hamlen Jr, de Turku Island pour Portland, a été presque entièrement démanté par les tempêtes.

San Francisco, 20.—Les assureurs craignent beaucoup qu'il ne soit arrivé malheur au steamer anglais Annie Thomas, parti depuis 201 jours de Cardiff pour Acapulco. Depuis le 11 octobre on n'a pu entendre parler de ce navire.

Le steamer américain May Flint, parti depuis 97 jours de Hong Kong pour Tacoma, inspire également de fortes craintes.

Santander, Espagne, 20.—Trois petits navires ont sombré près d'ici le 24 mai 1899. Les autres, huit autres navires ne sont pas encore arrivés à destination.

On rapporte que deux caboteurs, ayant un équipage de 48 hommes ont fait naufrage près de Giron.

Londres, 20.—Le trois-mâts anglais, qui a sombré le 14 février près de Land's End, pendant une grosse tempête, a été reconnu comme étant le steamer anglais Ossian, de Leith, pour Séville. On dit que l'équipage a péri.

NOTES

Le Lake Ontario est parti samedi, de Liverpool pour St-Jean.

Le Sardinian est parti hier après-midi de Liverpool pour Halifax et Philadelphie.

Le Dalton Hall, de St-Jean, N. B., est arrivé à Londres, le 18.

ARRIVEE ET DEPART DES NAVIRES

Alexandrie, 19.—Arrivé, le croiseur Auguste Victoria.

Gibraltar, 18.—Arrivé Fuerst Bismarck, New-York.

Naples, 17.—Arrivé, Victoria, New-York.

Philadelphie, 19.—Arrivé, Belgenland, Liverpool.

Grangemouth, 19.—Parti, Lakeside, Yarmouth, N. E.

Anvers, 16.—Parti, Albanian, Portland.

Halifax, N. E., 19.—Arrivé, stea. Vancouver, Portland et parti pour Liverpool. Parti, stea. Truma, Havana.

CONDAMNES

Pour colportage sans licence et obstruction

Le recorder McMahon, de Westmount, a condamné à \$2 d'amende ou huit jours de prison le nommé Hugh Herron, encauteur, qui a colporté sans licence des Billets pour la partie de hockey à l'Arena.

Un autre individu, Peter J. Geary, a été condamné à \$1 d'amende pour la même offense.

Pour avoir obstrué la voie publique, près de l'Arena, le cocher Murray a été condamné à \$5 d'amende. En outre, il a été condamné à \$20 ou deux mois de prison pour avoir assailli le constable qui l'a arrêté.

MORT SUBITE

John Lett, domicilié au numéro 619 rue Centre, a rapporté au capitaine Egan, qui son père, âgé de 65 ans, était mort subitement.

Le vicar n'était pas très bien depuis quelque temps, mais on ne pouvait prévoir une fin si prématurée.

Le Dr Delorme a été envoyé sur les lieux, mais il était trop tard. Le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer un jury.

LA CURE DU DR ROUBY

Opère des prodiges contre le rhumatisme

Les personnes suivantes témoignent en sa faveur:

Paul Saucier, rue St-Hubert; Eugène Desnoyers, 570 rue St-Denis; M. Noël, Penacook, T. N. O.

Chez tous les pharmaciens à 50 cts.

Allez-vous

Refaire vos

Decorations?

Pourquoi ne pas jouir des avantages pratiques offerts par nos

PLAFONDS ET

MURS METALLIQUES

Il est beau et économique, durent plus longtemps que tout autre genre de décoration de l'intérieur, sont à l'épreuve du feu et hygiéniques, peuvent être appliqués par-dessus la plâtre si nécessaire. — Et il y a un grand nombre de dessins artistiques qui conviendront à n'importe quelle pièce de n'importe quel bâtiment.

Ecrivez-nous, nous désirerions que vous soyez complètement renseignés à leur sujet. Si vous désirez une estimation envoyez un croquis montrant la forme et les mesures de vos plafonds et murs.

Métallique Roofing Co., Limited, TORONTO.

H. McLEAREN & Co., Agents vendeurs, 700 rue Craig, Montréal

9, 10, 23, 30— 6, 13, 20, 27

La Slater "Juvenile"

La "Chaussure Slater" pour petits garçons est faite avec la connaissance que la plupart des déformations du pied sont le résultat de l'usage de chaussures de mauvaises formes dans la jeunesse, quand les os du pied sont mous et subissent la transformation de simple cartilage à la forme ossature de l'adulte.

Les petits garçons qui portent la "Chaussure Slater" ne souffriront jamais de maux de pieds.

Faites avec autant de soin que la chaussure pour hommes, — mêmes matériaux et même main-d'œuvre.

Forme "Foot-Forme" "Dandy" et "Comfort" toutes les couleurs et tous les genres.

Dimensions—Jeunes Messieurs: 8 à 12 1/2

Adolescents: 13 à 15 1/2

Petits Garçons: 3 à 5 1/2

Chaque paire est cousue à la trépointe Goodyear et nom des fabricants et prix estampés sur les semelles.

\$3.50 à \$5.00

A VENDRE DANS DEUX MAGASINS SEULEMENT

Les Magasins de Chaussures Slater,

225 rue St-Jacques (Dépensez votre voisinage de chez J. Henderson & Co.) Tel. Main 430

2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue Mansfield) Tel. Up. 1309

A ST-HYACINTHE

La fête des orphelins de l'Hôtel Dieu

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 20.—Chaque année avant l'ouverture du bazar les petits orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu sont l'objet d'une fête donnée par la société Philharmonique. Ces enfants attendent toujours ce jour avec anxiété, car c'est leur bazar, une de leurs plus grandes journées de réjouissance.

Les musiciens de la société Philharmonique leur apportent une grande quantité de bonbons et viennent leur faire entendre quelques gais morceaux de musique.

Cette fête qui a eu lieu hier soir a surpassé celles des années précédentes. Tout le personnel de l'Hôtel-Dieu s'est réuni dans la vaste salle du bazar pour assister à une petite soirée dramatique et musicale.

Les enfants de Marie qui avaient prêté cette année leur concours à la société Philharmonique pour cette œuvre si louable, ont joué une comédie qui a été fort goûtée. Deux magnifiques chœurs de chant ont aussi été rendus par les membres de cette congrégation "La charité" et "Qui donne aux pauvres prête à Dieu".

La fanfare a fait entendre plusieurs morceaux qui ont été fort applaudis; la garde Salaberry a paré dans la salle; leurs brillantes uniformes et leurs évolutions ont été fort admirées.

Après la distribution des sucreries, les orphelins pour remercier leurs bienfaiteurs et bienfaitrices qui étaient venus les féliciter et les réjouir quelques moments ont rendu avec précision de jolis chœurs de chant.

Cette soirée a laissé beaucoup de joie et de reconnaissance dans l'âme des spectateurs et une grande satisfaction dans celle des organisateurs.

Hier les membres de la garde Salaberry ont fait leur première sortie; revêtus de leurs grandes tuniques ils se sont rendus en corps à la grand-messe. Cette garde qui est une branche de la garde Salaberry de Montréal, est déjà composée de plus de vingt membres.

La parade qui a été faite avant et après la messe nous font voir que nos militaires ont su profiter des excellents leçons du professeur Bourgeois, commandant de la garde Salaberry.

Mgr DeLelles a fait le sermon de circonstance.

Le contrat pour l'éclairage de la ville expire cette année. Le conseil a décidé si ce contrat doit se renouveler ou si la ville doit s'éclairer elle-même. Une chose certaine et reconnue de tous les échevins c'est que l'éclairage actuel est insuffisant.

Cette grande question occupe de plus en plus nos édiles. A la dernière séance du conseil de ville, M. Dumaine a demandé la discussion de cette question.

Vu son importance M. Dumaine a proposé qu'elle fut discutée par tout

le conseil en comité. Rien n'a été décidé et cette question a été renvoyée à une séance ultérieure.

—Les élections de la direction de la Banque St-Hyacinthe ont donné le résultat suivant:

Président, G. C. Dessaulles, vice-président, J. B. Brillon.

Directeurs: Jos. Nault, Jos. Morin, N. P. L. P. Morin, Dr E. Ostiguy et E. Morin.

Comme on le voit les anciens directeurs ont tous été réélus tout le changement consiste en ce qu'on a nommé deux directeurs de plus, M. E. Morin et le Dr E. Ostiguy sont les nouveaux élus.

Dr LOUIS FRANCHERE, D. D. S., CHIRURGIEN-DENTISTE, 592 rue Ste-Catherine. Tel. Bell Est 1621

LES FEMMES SOUFFRANTES

Qui trouvent la vie un fardeau peuvent recouvrer la Santé et la Force en se servant des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs.

La génération actuelle de femmes et de filles a plus que sa part de douleurs et de misères. Chez quelques-unes, ce sont les palpitations de cœur, la nervosité et l'insomnie, chez d'autres l'asthme, la dyspepsie et la constipation.

Il y a les maux de tête et de côté, la faiblesse et les étourdissements, l'hygiène et la mélancolie et une douzaine d'autres maux qui rendent les femmes incapables de travailler ou de s'amuser.

Ces femmes qui souffrent de dérangements du cœur ou des nerfs, ou celles dont le sang est clair ou aqueux, essaient les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Elles feront autant pour elles qu'elles ont fait pour Mme W. Barnes, de West Greenhurst, Ont., qui écrit ce qui suit de son cas.

Il y a quelque temps j'étais très malade et ne savais quoi faire pour moi. J'étais toujours faible et fatiguée et j'avais de fréquentes sensations de suffocation, lorsque tout devenait noir à mes yeux, et j'étais près de perdre connaissance.

Je vins si mal finalement que la vie m'était un fardeau.

Un jour, le reçu un livre qui traitait des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs et pensai que je devais en essayer une boîte. Lorsque cette boîte de pilules fut finie j'étais comme une nouvelle femme. J'avais recouvré mes forces, le cœur me battait naturellement et régulièrement, et depuis lors, un an passé, j'ai eu une santé splendide.

Il y a les maux de tête et de côté, la faiblesse et les étourdissements, l'hygiène et la mélancolie et une douzaine d'autres maux qui rendent les femmes incapables de travailler ou de s'amuser.

Ces femmes qui souffrent de dérangements du cœur ou des nerfs, ou celles dont le sang est clair ou aqueux, essaient les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Elles feront autant pour elles qu'elles ont fait pour Mme W. Barnes, de West Greenhurst, Ont., qui écrit ce qui suit de son cas.

Il y a quelque temps j'étais très malade et ne savais quoi faire pour moi. J'étais toujours faible et fatiguée et j'avais de fréquentes sensations de suffocation, lorsque tout devenait noir à mes yeux, et j'étais près de perdre connaissance.

Je vins si mal finalement que la vie m'était un fardeau.

Un jour, le reçu un livre qui traitait des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs et pensai que je devais en essayer une boîte. Lorsque cette boîte de pilules fut finie j'étais comme une nouvelle femme. J'avais recouvré mes forces, le cœur me battait naturellement et régulièrement, et depuis lors, un an passé, j'ai eu une santé splendide.

Il y a les maux de tête et de côté, la faiblesse et les étourdissements, l'hygiène et la mélancolie et une douzaine d'autres maux qui rendent les femmes incapables de travailler ou de s'amuser.

Ces femmes qui souffrent de dérangements du cœur ou des nerfs, ou celles dont le sang est clair ou aqueux, essaient les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs. Elles feront autant pour elles qu'elles ont fait pour Mme W. Barnes, de West Greenhurst, Ont., qui écrit ce qui suit de son cas.

Il y a quelque temps j'étais très malade et ne savais quoi faire pour moi. J'étais toujours faible et fatiguée et j'avais de fréquentes sensations de suffocation, lorsque tout devenait noir à mes yeux, et j'étais près de perdre connaissance.

Je vins si mal finalement que la vie m'était un fardeau.

Un jour, le reçu un livre qui traitait des Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs et pensai que je devais en essayer une boîte. Lorsque cette boîte de pilules fut finie j'étais comme une nouvelle femme. J'avais recouvré mes forces, le cœur me battait naturellement et régulièrement, et depuis lors, un an passé, j'ai eu une santé splendide.

CHEMINS DE FER

CANADIAN PACIFIC

OUVERTURES

Pour cultivateurs, Moulins à Batre, Moulins à Scier le bois franc, Fromageries ou Beurseries, Chasseurs (sportsmen), Prospecteurs.

Ecrivez à T. O. ARMSTRONG, Agt. de Col. C.P.R., Montréal, Que.

SERVICE DES TRAINS D'OTTAWA

Départ de la Gare Windsor à 9.45 a.m. 10 a.m. 4.05 p.m. 5.15 p.m. 9.45 p.m.

Départ de la Gare Place Viger à 8.30 a.m. 6.00 p.m.

*Tous les jours. Autres trains, jours de semaine seulement.

Service de Wagon-Lit d'Ottawa

Le train partant de Montréal (rue Windsor) à 9.45 p.m., tous les jours, a un WAGON-LIT DIRECT, pour Ottawa, que les voyageurs pourront occuper de 9.00 p.m. jusqu'à 9.00 a.m.

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 193 rue St-Jacques, vis-à-vis du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service des Convois Améliorés entre

Montréal et Ottawa

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m. 3.00 p.m. 6.00 p.m. 9.00 p.m.

Dép. de Montréal: 7.00 a.m. 11.20 a.m.

COUSINE ULRIQUE

Une Reine des Fromages et de la Creme

21. Suite
XIII
LA CATASTROPHE

Ulrique passa les premiers jours qui suivirent ce second départ de son cousin dans un état de prostration profonde; cet état de complet anéantissement moral où la pensée ne peut se fixer, où, par suite, la douleur et le chagrin s'engourdissent, ne pouvait être, chez une nature aussi émergée que celle de la fille du comte Eldridge, qu'un court répit.

Avec le retour progressif de ses forces, sa souffrance réelle commença, mais deux sentiments très différents lui donnaient le courage de lutter contre elle. D'abord son indignation contre Gilbert. Plus elle pensait, maintenant que la faculté lui en était revenue, plus elle repassait dans sa mémoire, à travers le prisme de son orgueil, les phases du roman que pendant quelques semaines, elle avait vécu avec son cousin, plus elle jugeait sévèrement son coupable silence à l'égard de sa situation d'homme marié.

Et cette indignation un peu factice s'agissait de toute la colère qu'elle éprouvait de constater le désaccord de son cœur toujours fidèle à son dieu et de son orgueil froissé à la tête s'ingéniant à détester ce que ce cœur adorait.

Le second sentiment, bien oublié depuis quelque temps, était le souci du but donné à sa vie par la mort de son père: acquiescer ses dettes. Pour cela il fallait travailler sans trêve ni repos, et le labeur acharné auquel elle se livra de nouveau lui fut, en son état moral, un bienfait.

Le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception, grande fête chrétienne dans toute l'Autriche, comme elle allait partir pour assister à l'office divin dans l'église de la place, Ulrique reçut une lettre. Nul ne lui écrivait que Gilbert, son cœur battait pendant que ses sourcils se fronçaient. Elle parcourut la lettre, trop pressée pour pouvoir la lire attentivement, et alla la mettre dans son coffret.

C'était de Vienne que son cousin lui adressait un dernier adieu, avant de partir pour un lointain voyage dans les Indes.

A son retour à Glockenau, la comtesse, étant remontée jusqu'au village pour faire quelques emplettes, vit un rassemblement devant le Soleil d'Or. Elle s'approcha machinalement, car toute curiosité était morte en elle, et vit le conducteur de la diligence s'adressant à un groupe de personnes toujours groupées de paysans et de paysannes endimanchées.

«Qu'y a-t-il?» demanda-t-elle.

«Il paraît... lui répondit quelqu'un... qu'il est arrivé un grand malheur à Vienne.»

Ce nom de Vienne lui causa un serrement de cœur. Elle en sourit aussitôt, car elle se souvenait de l'impression sur le comte de la suite de la mort de son père. Elle se souvenait de son importance de porteur de nouvelles, s'écria:

«Qui, un incendie terrible hier soir. On dit que des centaines de personnes ont été brûlées vives.»

«C'est donc un théâtre qui a brûlé? interrompit Ulrique en changeant subitement de couleur.»

«Oui, comtesse, le Grand-Théâtre de Vienne... Brûlé de fond en comble... On dit qu'il brûlait encore ce matin... peut-être même encore brûle-t-il encore... On avait peur que toute la rue ne soit brûlée. J'ai appris la catastrophe à la gare.»

Ulrique savait tout ce qu'elle désirait savoir: aussi elle s'éloigna du groupe et rentra à la Maison de la Vierge; là, elle courut à son coffret, prit la lettre de Gilbert et s'assit à son table pour la lire. Elle se terminait ainsi:

«Je pars ce soir et pour longtemps. Je commencerai, si je crois, par Constantinople. Puis-je te trouver le repos moral que j'ai en vain cherché ici, au milieu de l'agitation de cette grande ville. Je suis allé presque tous les soirs au théâtre, j'ai certainement encore eu le plaisir de me rendre à la gare. Je ne comprends guère ce qu'on y chante ni ce qu'on y dit, mais, du moins, cela me permet de ne fuir un peu moi-même.»

La lettre était datée du 8. Donc ce soir-là Gilbert avait dû aller au théâtre, mais dans lequel? Il y en a tant, à Vienne, qu'il était bien improbable que justement... N'importe, une inquiétude irraisonnée, vague et vive à la fois, s'empara d'Ulrique. Dans son illogique et pourtant réelle anxiété, elle attendit avec impatience le lendemain pour courir chez M. l'abbé, le maître d'école qui voulait bien mettre le journal qu'il recevait à la disposition de la comtesse. Elle y apprit tout de suite que la catastrophe était réellement effroyable et que c'était le Ring-Theater qui avait brûlé. Sans savoir pourquoi, elle respira plus librement que si c'était été l'Opéra ou le Théâtre du Palais. Le feu avait pris un peu avant le lever du rideau, une jeune fille, qui, par miracle, n'avait été que blessée assez peu grièvement pour pouvoir être soignée chez elle.

(A continuer)

Molinard va rendre visite à un ami malade.

«Félicite-moi, lui dit-il, que j'ai revu l'autre nuit que vous étiez guéri. L'ami, avec effusion: «Vous êtes bien aimable, je vous remercie.»

UNE CURE INSTANTANÉE DU CROUP

C'est pas la remède ordinaire contre le rhume qui peut guérir en une demi-heure, sur lequel vous devez compter lorsque votre bébé a le croup. Servez-vous du Liniment Menthol de Griffiths.

Tous les pharmaciens le vendent 25 centimes.

COURS DIDACTIQUE

De la manière de corriger ce que l'on écrit

Conférence de M. de Labriolle à l'Université Laval

Un auditoire nombreux assistait hier soir au cours didactique de M. de Labriolle.

Le conférencier nous a parlé, de la manière de corriger ce que l'on écrit. Avant d'aborder son sujet, M. de Labriolle interpréta les paroles bien connues de Buffon, «le style, c'est l'homme» — sur lequel un de ses auditeurs lui a demandé, dit-il, une explication précise.

«Il faut, dit M. de Labriolle, se reporter au texte même où cette parole est insérée, si l'on veut le bien comprendre. Buffon écrit dans le «Discours sur le style», les lignes suivantes: «Les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même...» Cela est fort clair. Buffon veut dire: le sujet que traite un auteur ne lui appartient pas en propre, d'autres pourront le traiter après lui, sans tomber dans le plagiat. Mais ce qui garantit l'immortalité à une œuvre, quelle que soit la culture du fond, c'est la forme, le style qui porte une marque ineffaçable, celle de l'auteur, (quand l'auteur a du talent ou du génie.)

Tel est le véritable sens du mot de Buffon. Pourquoi maintenant affirmer que le style est la propriété inaliénable de celui qui l'a façonné? Probablement parce qu'un style original est le produit d'une organisation cérébrale, et d'une sensibilité particulière. Il est «l'homme même» parce que l'écrivain s'y exprime tout entier.

En tous cas, il y a une interprétation de l'aphorisme de Buffon qui, très fréquemment proposée, est sûrement fautive. C'est celle qui tend à faire croire qu'un homme qui écrit, trahit toujours son âme, même à son insu, et ne peut empêcher de se montrer tel qu'il est en son fond. Outre que l'expérience dément souvent cette théorie, il est, de plus, incontestable que Buffon n'a rien dit de semblable.

M. de Labriolle aborde ensuite la matière même du cours. Il insiste sur la nécessité qui s'impose à tous de corriger ce que l'on a écrit. C'est là une tâche nécessaire, qui est la condition essentielle de la perfection au moins relative. Si l'exercice que soit une main, il est impossible qu'elle ne laisse pas échapper quelques fautes de langue et de goût, ou même quelques incorrections. Le travail de révision efface ces taches. Les plus grandes parmi nos écrivains s'y sont soigneusement astreints. Le conférencier apporte plusieurs exemples: La Rochefoucauld, un témoignage de son ami Segrais, a écrit certaines maximes plus de 30 fois. La Fontaine fabriquait à force de temps ses vers charmants. Voltaire a retouché la première ébauche de la fable intitulée «Le Renard et les Moutons» et le Hérisson» ce texte n'a, avec le texte définitif, que deux vers de communs.

Les manuscrits de Bossuet sont couverts de surcharges et de ratures. Buffon recopia 18 fois ses Époques de la Nature. Quant à Flaubert le travail de style était passé chez lui jusqu'à la manie (Correspond. gén. I, 2, pp. 331, 333; 382; 390 etc.).

Les manuscrits de la Légende de S. Pie, de Victor Hugo, revêtent aussi de fréquentes retouches. — Enfin Alphonse Daudet était pénétré également de la nécessité d'un perpétuel labeur (L. A. Daudet, par Léon Daudet p. 73.)

Par conséquent les meilleurs stylistes ont tous jugé que le premier jet de leur œuvre devait être corrigé, corrigé, ils l'ont longuement et minutieusement filtré jusqu'à ce qu'il soit devenu transparent et pur. Ce serait être téméraire que de se refuser à suivre leur exemple.

A quel moment faut-il se corriger? Il est difficile de poser une règle générale car chacun sur ce point est libre de suivre son goût. Cependant, d'une façon générale, il vaut mieux attendre un jour ou deux, après l'achèvement du travail, car dans une révision immédiate, l'esprit est encore trop pénétré de ce qu'il vient de produire pour arriver au degré de détachement nécessaire à la critique. Il laisse échapper des fautes regrettables, parce qu'il se berce à la mélodie intérieure de la page qui, toute fraîche, chante encore en lui. Ce n'est pas seulement dans les affaires, que la nuit porte conseil.

Il y a, dit le conférencier, un certain nombre de points sur lesquels on doit porter spécialement son attention quand on se relit.

D'abord «les mots répétés», sans attribuer à ce genre de fautes plus d'importance qu'il ne convient, il est certain que les lecteurs les remarquent très aisément et en sont toujours choqués. Il faut donc les éviter.

Il faut aussi s'efforcer de supprimer tous les mots inutiles à la phrase et à la phrase, sans enlever rien de son sens. M. de Labriolle insiste beaucoup sur l'utilité de la «conclusion». Et il donne plusieurs exemples tirés des Maximes de La Rochefoucauld pour montrer comment, d'une édition à l'autre, la Rochefoucauld retranchait les expositions inutiles et allégeait ses phrases, en vue d'exprimer la pensée sous une forme plus vive et plus brève. Le resserrement de la pensée, voilà l'idéal à poursuivre. On l'ignore trop souvent, et la prolixité est une des principales causes qui déforment le style.

M. de Labriolle ajoute quelques autres observations techniques, puis il fait l'application de ces principes en critiquant les détails d'une composition qu'il lit en entier.

Le conférencier conclut en rappelant cette notion de la phrase française «œuvre d'art», de la phrase française, seconde partie de cours sur l'art d'écrire. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

Mardi soir, à 8 heures, conférence publique de M. de Labriolle, sur l'œuvre d'art. La conférence sera donnée en français. Le travail du style est mentalement un travail d'élégation: il a pour objet de rendre lescourtois de la phrase plus purs et plus nets, ces contours, qui dessinent la pensée et l'impression pour toujours.

ECHOS DE SOREL

(Correspondance spéciale)

Sorel, 20 — La deuxième mascarade du club St-Laurent a été un brillant succès. Les costumes étaient nombreux, de bon goût, et pittoresques. Le nombre des spectateurs était considérable et la température tout à fait propice.

Voici la liste des jeunes filles et garçons qui ont pris part à la mascarade:

Mlle Rosa Paul, 4 Saisons; Elizabeth Paul, Autrichienne; M. Louise Leclaire, Matelot; M. Badoau, L'Aurore; Laude, Dauphinais; Matelot; Grace Wright, Red Cross Nurse; I. de Brissay, Hockey Girl; E. Hunter, Chrysanthème; Inconnues, Matelots français; Albina Salois, Prince Albert; M. Louise Côté, L'Aurore; M. Reine Lacouture, Matelot; Maria Lacouture, Incroyable; Léo, Dauphinais; Bicycle Girl; Lily Wright, Matelot; H. de Brissay, Tournesol; Anna Côté, L'Étoile; Inconnue, Bicycle Girl, et une foule d'autres.

MM. Omar Roberge, Noble Autrichien; Ovide Paul, Africain; Geo. Lacouture, Écossais; Léon Dessert, Kruger; Hec. Dumas, Cupidon, Oscar Paradis, Cow-Boy; Alf. Goulet, Comte d'Artagnan; J. E. Sénécal, Grenadier; Jos. Gauthier, Louis XIV; Jos. Gendron, Le Printemps; J. O. Lamoureux, Pierrot; R. Courchesne, Grand-Mère; T. Chaput, Bouffon; Alf. Goulet, Uncle Sam; Donat Laroche, Louis XVI; Jean Boivin, Bère Florent; Ad. Denis, Jeu de Cartes; A. Lafrenière, Tramp; Émile Robitaille, Summer Nigger; Alb. Lamoureux, Officier; Hec. Perron, Cuisinier; A. Marquette, Tramp; James Wright, Arlequin; David Gauthier, Prince Indien; Alph. Chard, club Mascotte; B. B. Richelieu, O. Lefebvre, Général Anglais; Alb. Dessert, Yankee Doodle; Bag. Goulet, Fancy Girl; W. Paul, Royal Scotch; W. N. Casabon, Marquis de Lévis; H. Steadworthy, Louis XV; René Goulet, Page; Lucien Désy, Bouffon; Norman Labelle, Amiral; Léon Brunet, Duce; C. Goudron, Marin; A. Gendron, Bugger; Achille Plouquin, B. B. Variété; Inconnu, Tramp; Oct. Plouquin, Comte de Ségur; A. Courchesne, Espagnol; Frs. Vandell, Soldat Romain; Philippe Paul, Fille fin de siècle; Arthur Dauphinais, Officier français; J. E. Baubien, Marquis; Arst. Carlier, Hom Paul; R. Thibodeau, Mahométan; G. Lunan, Clown.

—L'ouverture de la saison est l'ouverture du bazar annuel au profit de l'hôpital, qui a été faite dimanche après-midi par M. le curé Bernard. Une foule considérable se pressait dans la salle admirablement décorée et où se trouvaient les magnifiques objets qui seront raflés ou vendus. On remarque que la quantité et la richesse des articles sont supérieures aux années précédentes. Les dames de charité, présidées par Mme Hyacinthe Beauchemin, portent toutes le costume réglementaire, bonnet et fichu de dentelle. Le programme du bazar comprend une foule de choses attrayantes. Hier soir a eu lieu le premier banquet, celui de l'Union St-Joseph et St-Michel. Mercredi aura lieu celui des citoyens; jeudi, grand dîner des enfants; dimanche, banquet des congréganistes. Enfin il y a pendant les jours qui vont suivre jusqu'au Carême, de belles occasions pour les cœurs généreux de faire la charité tout en s'amusant.

—Hier matin, à l'église paroissiale, par M. l'abbé Laviolette, a été célébré le mariage de M. Louis Joseph Beauchemin, mécanicien, troisième fils de M. Frs. Beauchemin, gérant du chemin de fer de la Rivière du Loup, avec Mlle Marie-Émile de St-Joseph, fille de M. Wm. Boivin, entrepreneur de cette ville. Les jeunes époux sont partis pour voyage.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

—L'Union St-Michel et St-Joseph, cette société de bienfaisance qui fait tant de bien à Sorel, a célébré sa fête patronale dimanche. Il y a eu procession, messe et le soir grand banquet à l'hôpital, avec discours par nos députés, MM. Bruneau et L. P. Cardin et les dignitaires et invités.

BIBLIOGRAPHIE

«La femme régénératrice»

Nous accusons réception d'un livre fort intéressant de M. B. de Keneburgh, intitulé: «La femme régénératrice». Nous trouvons dans cet ouvrage des considérations d'ordre très élevé sur le rôle social de la femme en France, ainsi que dans le monde entier.

«La femme régénératrice» est en vente pour l'étranger, chez H. R. Sautier, 174 et 176, Boulevard Saint-Germain, Paris. On pourra également se procurer l'ouvrage par l'intermédiaire de M. Fauchille, libraire-éditeur rue Ste-Catherine, à peu de distance de la rue St-Denis.

Y a-t-il lieu de s'en louer? M. de Keneburgh, a publié déjà des ouvrages très lus, entre autres: «Étude de quelques questions sociales», chez J. P. Revers; «La femme et la vie de famille», chez Ch. Delagrave; «Plans et profils d'écoles de ménage urbaine et rurale» (spécialement dressés pour les municipalités et gracieusement offerts par l'auteur, chez Ch. Delagrave.

On cite fréquemment l'exemple de certains privilégiés de la littérature, dont les romans attirent des prix énormes. Pour l'un d'eux, entre autres, écrire une ligne, c'était gagner plus que le salaire journalier d'un artisan. Certes, il y a là de quoi se vanter, mais il faut penser alors d'une revue rémunérée un collaborateur au prix de 17 francs la ligne! Telles sont pourtant les conditions fabuleuses offertes par les «Lectures pour Tous», la revue si répandue par le département de la Seine, qui a été fondée par M. de Keneburgh, et qui a pour but de donner à tous les lecteurs, en participant au grand concours annuel des «Lectures pour Tous», dont on trouvera le programme dans le numéro de février, qui vient de paraître.

Voici, d'ailleurs, le sommaire du dernier numéro des «Lectures pour Tous»: L'Image de la femme: l'éducation pour le pays; Universités allemandes et françaises. A quoi sert notre argent? Les dépenses du budget; dans la France d'aujourd'hui; Colons du Canada; Sur les bords de l'Espagne; le secret des glaces du Pôle Sud; La route de l'ouragan; Si j'étais roi; Le monde de l'ouragan; Un reporter de quinze ans; Le Fakir, roman.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs. Le numéro, 50 cent.

Abonnements, 1 an: Paris, 6 frs; départements, 7 frs; étranger, 9 frs

LES BATRACIENS

(C'est spécialement pour "La Patrie")
C'est le printemps, le soleil devenu plus chaud, les neiges fondent, les dernières couches de neige, cachées au fond des ravins et sous l'épaisseur des bois touffus. Des torrents d'eau pous- sés, sautent en tumulte des collines dans les vallées et vont gonfler le cours des rivières et des fleuves. Les premiers bourgeons fleurissent appa- raissent et embaument l'air de leurs par- fums grisants. Les oiseaux regail- lardent et entonnent un dernier chant d'adieu à l'hiver qui s'enfuit et chantent un cantique d'amour au printemps.

Tout le monde, le jour, les yeux ouverts, et purement d'instinct, se réjouit de ces plaines d'harmonies.
Mais voici le soir; leurs accents mélodieux se taisent. Le crépuscule met des teintes d'or au couchant. Un calme majestueux règne partout. Qui va chanter les nuits sereines et ra- dieuses d'avril. Écoutez, ces notes graves et mélancoliques. Elles, ont aperçu dans le ciel bleu montent la lune argentée, elles ont vu les étoiles d'or scintiller devant leurs regards éblouis, elles ont senti les bruits et les effluves du printemps réchauffant leur corps engourdi par le froid hivernal, elles ont retenu leur voix. Et main- tenant, elles chantent le retour des belles nuits de la saison ennoblie, l'été tout plein de senteurs de foin coupé, de lilas, et des roses.

Mélas! combien d'entre elles oc- cupent, entendent à chaque prin- temps leur chant du cygne et tombent victimes de la mort avant de voir les fleurs blanches du nœud-pas s'ouvrir au soleil, car l'homme les poursuit, les traquent sans relâche depuis quel- ques années. Au lieu de se faire la nuit, le protecteur des batraciens de nos eaux, il en est devenu son tyran, son ennemi le plus cruel et le plus acharné à sa perte.

Et devant ce fléau dévastateur, les grenouilles disparaissent; celles qui échappent au massacre général et vont cacher leurs poches dans la solitude des lacs isolés, la nuit seule voit lu- mineuse ne se fait entendre et la civilisation la plus rudimentaire n'a pas encore pénétré.

La grenouille est absolument réfrac- taire au progrès moderne; elle est d'un caractère des plus timides, d'une sauvagerie inabordable. Le moindre bruit l'effraie. Si vous la surprenez au bord d'un ruisseau, elle se laisse échapper aussitôt un cri d'effroi, fait un plongeon, puis cherche dans le fond vaseux, une ornière, un endroit où elle pourra se dérober à vos re- gards. Si elle ne réussit pas à se ca- cher, à sa satisfaction, elle ferme alors les yeux et, dans cette position, se croit parfaitement en sûreté. C'est ce qui explique pourquoi elle est une si facile proie, à l'appétit vorace des oiseaux aquatiques, tels que le héron, la mauve, et le cormoran.

La rivière Chateauguay tout près de Montréal a eu la réputation un temps d'avoir été le domaine des plus beaux types de batraciens connus jusqu'à ce jour. Leur renommée est devenue lé- gendaire. On dit même, en parlant d'un habitant de ces rives-là, qu'il est un "ouacouaron" de Chateauguay. Ce- pendant il en reste très peu aujourd'hui de ces héros de l'Histoire. Ils sont disparus devant les lumières civilisa- trices, comme autrefois les indigènes du Nouveau-Monde devant l'invasion des Européens.

On remarque le même dépeuplement sur une petite rivière qui traverse les comtés de Richelieu et d'Yamaska et qui porte le joli nom de Pot au Beurre. C'est, en effet, un endroit rempli d'une année de "ouacouarons" qui, la nuit venue, faisaient un tapage infernal.

Comme toujours les premiers colons qui se fixaient à cet endroit recher- chaient le voisinage d'une rivière pour y planter leur tente, ceux qui suivirent cette coutume pour la rivière Pot au Beurre eurent à le regretter par la suite. Tout le jour occupés au défrichement de leur terre, travail pé- nible et dur, ils avaient besoin de re- poser leurs forces par le sommeil le soir, mais les heures d'été, le lieu sem- blait s'être ligé pour ne laisser aucun repos à ces braves gens. A peine la nuit avait-elle tiré ses som- bres voiles sur la nature que ses chanteurs nocturnes se rassemblaient et formaient des chœurs si puissants qu'il était impossible de fermer l'œil.

On voyait alors souvent comme des apparitions fantastiques, les colons en costume de nuit, armés d'une longue perche se glissant adroitement dans l'ombre à travers les bouquets d'ar- bres et frapper à coups redoublés les eaux tranquilles de la petite rivière.

Généralement un silence de quelques minutes succédait à ces expéditions. Juste le temps de donner au héros, de regagner son lit, et le concert repa- rait comme de plus belle, pour ne se terminer qu'à l'aube.

Les batraciens se retiraient tou- jours avec les dernières étoiles et les honneurs de la guerre.

Aujourd'hui de même que la rivière Chateauguay, le Pot au Beurre, est complètement dépeuplé de ces êtres incommodes. On retrouve encore des grenouilles en quantité dans la rivière des Prairies, la partie nord du lac des Deux-Montagnes, la rivière Ottawa sur tout son parcours, et dans les lacs et rivières arrosant la partie nord de la province d'Ontario.

Certains pêcheurs américains chaque saison, descendent le cours de la ri- vière Chambly, depuis le lac Cham- plain jusqu'à son embouchure à Sorel, dans une immense barque, et font la pêche à la grenouille. Le fond de cette barque est aménagé en une sorte de vaste réservoir. On y place les batraciens, qui sont l'objet d'un soin particulier. On les conserve aussi vi- vants jusqu'au retour de l'expédition. Ainsi traités, ces grenouilles parvien- nent sur le marché dans la meilleure des conditions et rapportent des prix très rémunérateurs.

L'an dernier, durant le temps des vacances, deux jeunes gens, fils de millionnaires américains, tout en se récréant à l'ombre des bois qui bor- dent les lacs Muskoka, ont trouvé le moyen non seulement de payer leurs dépenses, mais aussi d'arrondir leur bourse. La pêche à la grenouille leur rapportait quotidiennement de \$2 à \$10 chacun. Il est facile de reconnaî- tre là les diables descendants de nos pratiques voisins, les Yankees.

Je rapporte ces faits parce qu'ils ont une certaine valeur au point de vue économique. On ne devrait pas se remettre à nos voisins, sans prétexter de faire du sport, l'exploitation de leur profit de sources de revenus qui nous appartiennent, et que nous devons conserver pour les nôtres.

Nous avons exporté cette année à peu près 15,000 livres de grenouilles par la voie de Québec. Il est bien raisonnable de conclure de là qu'une quantité aussi considérable ait été expédiée d'autres endroits du

pays. Voilà un joli chiffre pour une industrie qui paraît assez insignifiante au premier abord. Elle mérite cer- tains égards de nos législateurs, de ceux qui s'occupent de la protection des habitants de nos eaux, etc.

J'ai déjà dit que presque toutes les rivières, lacs, etc., des alentours de Montréal, autrefois infestés de gre- nouilles, en sont maintenant presque totalement dépourvus. J'ajouterai que cela n'est pas dû entièrement à l'exces de pêche, mais aussi en grande partie à l'avarice instinctive qui nous ses- tère pour tout ce qui est mouvement et bruit.

En France, où la grenouille est si recherchée dans les cuisines à la mo- de, on a essayé d'en faire l'élevage en formant des barrages dans certaines parties de rivières ou de marais où on les trouvait en nombre. Mais ces expériences, pour la plupart assez coûteuses, n'ont apporté aucun ré- sultat pratique apparent.

La pêche des batraciens telle que pratiquée dans le pays est des plus originales. D'abord elle ne se fait que la nuit et les nuits les plus som- bres sont les plus propices à cette opération.

Voici comment on procède. Au dé- clin du crépuscule le pêcheur se rend dans une embarcation à l'endroit qu'il a choisi pour opérer. Durant l'obscuri- té les grenouilles sont toujours à la surface de l'eau, elles sont toutes grou- pées, près de la grève, au milieu des longues plantes aquatiques et silen- cieuses. Souvent elles veillent quand tout repose. Ce pêcheur muni d'une lumière très vive—search light—(la lampe acétylène pour bicyclette est très estimée des pêcheurs) dirige le foyer de sa lampe sur les ondes. A la vue du jet de lumière braqué sur elles les grenouilles ouvrent de grands yeux stupides. Éblouies elles font aucun mouvement. Le pêcheur la lance à la main, les harponne aussitôt qu'il peut les apercevoir. On en voit sou- vent attirées par la traînée de feu qui se détachent dans l'obscurité—vo- lant s'offrir au bourreau qui les cap- ture sans merci.

On se sert aussi quelque fois d'un hampeau ayant pour appât un mor- ceau d'étoffe rouge. Invariablement quand l'étoffe est à sa portée la gre- nouille la happe au passage et s'ac- croche à l'hampeau, à son grand dé- sappointement.

Le chair de la grenouille n'a pas de saveur, de goût prononcé elle est au contraire insipide, mais d'une blancheur et d'une délicatesse de fi- bre, exceptionnelle; elle flatte plu- tôt l'œil et la dent que le palais. Cependant, employant les ressources que lui fournit l'art culinaire, l'homme lui donne ce qui lui manque au su- jet piquant. Ils en composent des plats fort appétissants fort appréciés des disciples d'Epi- cure.

J. A. PAULHUS.

LA LOI CHICOYNE

La ville de Longueuil s'y oppose

A cause de ses droits acquis en vertu de la charte

La séance régulière du conseil de ville a été tenue hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Perrault, étaient aussi présents MM. les conseillers Gariépy, Brissette, Be- not, Lasnier et Globensky.

La nomination pour un conseiller au quartier Ouest, en remplacement du conseiller Jones, aura lieu demain.

Après quelques affaires de routine, la séance s'ajourne.

L'assemblée qui avait été convo- quée pour le 21 du mois courant, n'aura pas lieu à la demande du conseil de ville.

La nomination pour un conseiller au quartier Ouest, en remplacement du conseiller Jones, aura lieu demain.

A FRASERVILLE

Nouvelles diverses intéressantes

(Correspondance spéciale)
Fraserville, 20.—Nous avons eu un concert lundi dernier, dans l'église de cette ville, donné par M. Dussault, organisateur à Montréal. Le vaste tem- ple était littéralement rempli, et les applaudissements n'ont pas été ménagés à l'habile musicien.

Tous les incultes dans l'affaire de Notre-Dame du Lac ont été admis à caution et rendus à leur famille. Le père des jeunes Moreau disait hier à votre correspondant que ses deux fils étaient retournés au chantier où ils travaillaient avant la bagarre et que leur situation ne semblait pas les inquiéter aucunement.

—Les jeunes filles de cette ville or- ganisent une soirée au profit du cou- vent du Bon Pasteur, qui sera donnée dans le cours de la semaine prochaine. MM. Horace Cimon et Ernest La- polette, avocats, ont prêtés leur con- cours pour la partie dramatique.

—M. J. T. Bertrand, ingénieur civil, a été nommé ces jours derniers, ingé- nieur du gouvernement fédéral. M. Bertrand aura la surveillance de tous les travaux publics exécutés dans le district. Cette nomination a été bien accueillie à Fraserville où M. Ber- trand ne compte que des amis.

—Les élections municipales ont été exceptionnellement chaudes cette an- née dans le district. Dans une seule paroisse, à St-Pascal, le maire et deux conseillers ont eu leur siège contesté. A la Rivière-Quellou, un "quo warranto" a été émané contre un conseiller. Il s'agit d'un conseiller, les honneurs municipaux!

—Magnifique soirée, mercredi der- nier, chez M. S. C. Rioux, avocat. Ma- dame Rioux a fait royalement les hon- neurs de sa maison. On s'est amusé jusqu'à quatre heures du soir. —St-Grandeur, seigneur Bégin était en cette ville vendredi dernier.

AU CLUB LAURIER

Des félicitations votées à l'hon. sénateur Casgrain et à M. V. Geoffroy

Belle assemblée hier soir

A l'assemblée du club Laurier, hier soir, étaient présents: MM. Jos. Bé- land, président; E. A. B. Ladouceur, vice-président; Fr. Guibord, sec. vice-président; L. Daignault, sec.; L. G. Charland, P. Leclerc, sr., H. Paquet, T. David, Jos. Lapointe, J. A. Labossière, D. St-Jacques, J. Prevost, A. Prevost, Alf. Prevost, J. A. Jodoin, J. A. Gé- néreux, A. Sincennes, M. Williams, L. N. Fafard, etc., etc.

Après l'adoption des minutes de la dernière assemblée et l'installation de plusieurs nouveaux membres, M. E. A. B. Ladouceur, avocat et vice-pré- sident, a proposé un vote de félicita- tions à l'occasion de la nomination de M. J. P. B. Casgrain au poste de sénateur. M. Ladouceur a fait en ter- mes chaleureux l'éloge du nouveau ti- tulaire, qui s'est toujours dévoué pour la cause libérale. Jeune et actif, M. Casgrain sera une puissante ac- quisition pour le Sénat, qui avant ces dernières années n'était le plus sou- vent rempli que de gens sur le déclin de l'âge.

Cette motion a été adoptée à l'una- nimité.

Le président a ajouté aussi quelques mots à la motion, rappelant les ser- vices rendus au parti libéral par M. Casgrain.

M. L. N. Fafard, ex-président du club Letellier, fit ensuite quelques re- marques fort goûtées sur les nou- velles nominations au gouvernement fédéral. Ces nominations sont bien vues de la masse de la population. Il parle aussi de la loyauté des Cana- diens à l'égard de l'Angleterre, sur- tout à l'heure actuelle, loyauté qu'il ont prouvée lors de l'envoi des con- tingents dans l'Afrique Australe.

M. E. Bélanger, secrétaire et repré- sentant du Club Libéral de Villavay, vient de la part de son club inviter les officiers et les membres d'assister à leur séance de ce soir, à la salle municipale de Villavay. Cette invita- tion a été acceptée avec empressement par tous.

Les résolutions suivantes ont en- suite été adoptées à l'unanimité:

Proposé par M. E. A. B. Ladou- ceur, vice-président, secondé par M. Léon Charland:

"Que les membres du club Laurier ont appris avec la plus vive satisfac- tion la nouvelle de la nomination de M. J. P. B. Casgrain au poste de sé- nateur. Les membres du club offrent à l'honorable sénateur, un des plus brillants et des plus anciens mem- bres du club, leurs plus sincères féli- citations pour la récompense que lui a accordée le gouvernement Laurier en reconnaissance des services rendus à la cause libérale.

Proposé par M. F. Guibord, secondé par M. J. A. Jodoin: "Que les membres du club Laurier offrent leurs félicitations à M. Victor Geoffroy à l'occasion de son élection par accla- mation dans le comté de Chambly-Verchères, pour remplir le siège laissé vacant par la mort de l'hon. C. A. Geoffroy.

Proposé par M. J. A. Labossière, secondé par M. N. Paquet: "Que les officiers et les membres du Club Laurier acceptent avec reconnaissance l'aimable invitation du Club Libéral de Villavay, par son secrétaire, M. E. Bélanger, d'assister à leur séance, mardi, le 20 du mois courant, à la salle municipale de Villavay.

M. Félix Sauvageau, président du Club Libéral des Entrepreneurs, a fait un de ses discours pratiques dont il est coutumier. Il a demandé à tous les amis de continuer leur beau travail afin d'être prêts pour la pro- chaine lutte qui ne manquera pas d'être couronnée d'un grand succès.

M. E. Bélanger, secrétaire du Club Libéral de Villavay, remercia les membres du club de l'avis qu'ils ad- mis comme un des leurs et dit que le Club de Villavay suivra la voie tra- çée par le Club Laurier afin que le résultat dans la prochaine lutte soit le même que celui remporté par le Club Laurier et les associations sœurs en 1896 et 1897.

M. Léon Charland fit aussi quelques remarques dans l'intérêt du club. Il est en faveur des conférences, discus- sions d'actualité, etc., dans l'intérêt des membres.

M. Pierre Leclerc, sr., ex-président du club, félicita M. Jos. Béland, les officiers du club sur leur bonne tenue et la bonne administration des séances.

Puis, M. A. L. Gareau a ensuite déclamé "La Bataille," de Victor Hugo. Il a été très applaudi.

Après quelques remarques de M. Cadieux de Courville, la séance s'est terminée par des remerciements aux orateurs.

MONUMENT NATIONAL

Sujet de la quarzième confé- rence de ce soir sur l'ar- chitecture et la cons- truction

Ameublement fixe, armoires et as- censeurs, etc., de la grosse charpente composée en fer et bois et planchers.

A SHERBROOKE

Un banquet sera donné au maire jeudi soir

(Correspondance spéciale)
Sherbrooke, 20.—Dimanche der- nier, on a commencé une grande ré- forme dans la liturgie, à la cathédra- le de cette ville. On a adopté la pro- nomenclature romaine du latin. Sa- Grandeur Mgr Laroche assistait au trône; la grand-messe a été chantée par le Rév. M. J. A. H. Gagné, curé. Le début a été parfait. C'est l'inten- tion de Mgr l'évêque d'introduire cette pratique dans tout son diocèse.

—Le terme de la Cour de Circuit s'est ouvert hier matin, sous la présidence de Son Honneur le juge Lemieux.

—Un banquet sera offert au maire de la ville, jeudi soir, le 22 du courant, à l'hôtel Continental. Cette célébra- tion est organisée par les amis de M. Bélanger, à l'occasion de sa récente élection.

—Au tribunal.—Présence, puisque vous êtes entré dans la voie des avaries, puis- que vous reconnaissez avoir dérobé les sommes contenues dans le coffre-fort, le coffre-fort lui-même, dit-on comme vous vous y êtes pris pour enlever le mobile aussi lourd.

—Le prévenu, souriant.—Oh! inutile, mon bon juge. Vous ne réussirez jamais à le faire.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'assemblée annuelle des membres a eu lieu hier soir

Rapport financier—Election de directeurs—La Caisse d'Economie

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste a eu lieu hier soir au Mo- nument National. Le président gé- néral de l'Association, M. F. L. Bé- nard, C.R., occupait le fauteuil.

Au nombre de ceux qui étaient pré- sents, nous avons remarqué: MM. Philippe Demers, avocat; D. Pa- rizeau, ex-M.P.P.; L. E. Geoffroy, Geo- Gonthier, ex-échevin Thomas Gau- thier, Principal J. U. Archambault, Alcide Chausse, T. J. Bourdon, J. J. Beauchamp, avocat; A. V. Roy, J. C. Beauchamp, A. Prud'homme, Jos. Lambert, jr., J. B. A. Martin, J. B. Gratton, etc.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la dernière assem- blée générale, le secrétaire—trésorier M. l'échevin Gagnon, donne lecture du rapport des opérations de l'année. Ce rapport montre que l'actif de la Société s'élève à \$283,167.49, et le passif, à \$188,529.17. Le surplus, pour l'année 1899, s'élève de \$1,106-55. Le revenu tiré de l'édifice du Mo- nument National, a atteint le chiffre de \$16,757.11.

Le rapport a été adopté.

M. Bégué explique ensuite qu'il a préparé, de concert avec M. J. J. Beauchamp, divers amendements aux règlements de l'Association, qu'il croit être dans l'intérêt de tous. Ces amendements pourvoient à ce que les sections de paroisses puissent enro- lér des membres et garder pour elles la première contribution, ce qui les en- couragera à faire de la propagande.

Les règlements sont adoptés tels qu'amendés, mais on décide cepen- dant que la contribution d'entrée ap- partiendra encore à la Société St- Jean-Baptiste, lorsque les nouveaux membres voudront s'affilier à la Caisse d'Economie Nationale, parce que cette taxe d'entrée constitue les honoraires de l'échevin Gagnon, pour l'administration de la Caisse.

MM. Jos. Brunet, A. V. Roy, J. J. J.

LA VENTE DE BANQUEROUTE

Du stock de MM. DESJARDINS & VIENS, faillis, se continue encore pour quelques jours seulement

Hâtez-vous si vous voulez avoir part aux Bains. Pour éviter la foule, venez de bonne heure et surtout DEMAIN et JEUDI, les jours les plus commodes aux acheteurs. Ainsi donc pour MERCREDI ET JEUDI nous avons fait des lots spéciaux à des prix ridicules.

500 Coupons d'Etoffes à Robes tous mesurés et mar- qués à 40 pour cent dans la piastre.

400 Coupons de belles Soies de Fantaisie, mesurés et marqués à 40 pour cent dans la piastre.

800 Coupons de Tweeds à Pantalons et Habits, mesu- rés et marqués à 40 pour cent dans la piastre.

...EN OUTRE DE CELA...

Valant \$2,000 d'Etoffes à Robes nouvelles, prix ordinaire de 75 cts pour.....40c et 39c

Valant \$1,000 d'Etoffes à Robes nouvelles, prix ordinaire de 50 cts pour.....25c

Valant \$2,000 de Tweeds à la verge, prix ordi- naire de \$1.50 pour.....75c

Valant \$1,000 de Tweeds à la verge, prix ordi- naire de \$1.00 pour.....49c

500 Blouses pour Dames, prix ordinaire de 50 à 75 cts pour.....25c

Garnitures de toutes sortes de 15 à 50 cts la verge le choix pour.....5c

Dentelles et Broderies à moitié prix et en dessous. Merceries pour Hommes à 50 cts dans la piastre.

C'est un Stock de Banqueroute de \$30,000 de magnifiques marchandises. pas de fumée, pas de feu, toutes des marchandises propres, et à moitié prix.

OUVERT POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

AUSI.—Fixtures, Gazelles Safe, et ameublement du maga- sin à vendre à bon marché.

A l'ancienne place d'Affaires

DESJARDINS & VIENS

Coin St-Laurent et Ste-Catherine

D. GAGNON & CIE.,

Acquereurs

NOTEZ. Notre Magasin situé au No. 165 St-Laurent est ouvert au pu- blic comme par le passé avec des Bains dans chaque département.

D. G. & C.

Avez-vous ce qu'il vous faut

En couteaux et Fourchettes, en Ustensiles de Cuisine, en Moulins à laver et Tordeuses, Cuvettes, Bouilloires, Corde à linge? Venez nous voir

Eclairage

Tél. Bell Main

Marchands

7

30

CHUTE FATALE

Enquête du coroner sur la mort de M. le Dr J. R. Archambault

(Correspondance spéciale)

Rapide de l'Original, 20.—M. le co- roner J. A. Bignon, M.D., de La- belle, était ici samedi, et a tenu une enquête sur la mort du regretté Dr J. R. Archambault, tel que relaté dans la "Patrie" du 15 du mois cou- rant. Ont été assésés comme ju- rés, MM. S. Alb, J. Bie, Forget, A. Trudeau, G. Barrette, I. Barrette, Chs Ethier, A. Juteau, M. Longpré, J. N. Fortier, P. Fleish, R. Touchette et Eph. Sabourin.

Le docteur Louis Doray, du Nou- ninque, chargé de faire l'autopsie, fait rapport qu'après avoir entendu les

témoins oculaires, il déclare que la mort a été accidentelle et causée par une chute sur la glace et la rupture de la colonne vertébrale.

Les funérailles ont eu lieu samedi à 10 heures a. m. Tous les colons de la région de la Lièvre et du Mississipi s'étaient fait un devoir d'y assister.

Le défunt était marié depuis dix- huit mois et laisse pour épouser sa perte une femme inconsolable et les regrets des colons du Nord.

BAZAR

Un beau bazar aura lieu à St-Hilaire pendant les jours gras du 24 fé- vrier au 27 inclusivement. Il y aura chant et musique, au profit de l'Egli- se. Une œuvre vraiment artistique. Le public est cordialement invité. En- trée libre aux salles de l'Ecole Modè- le.

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

301 1

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEBEC

L'HON. M. N. S. PARENT, sera réélu maire par acclamation



M. l'échevin P. J. COTE (quartier St-Sauveur), élu contre M. P. X. Jobin.



M. l'échevin P. J. COTE (quartier St-Jean), élu par acclamation.



M. l'échevin G. MADDEN (quartier St-Pierre), élu contre M. Jos. Archer, jr.



M. l'échevin G. MADDEN (quartier St-Pierre), élu contre M. Jos. Archer, jr.



M. l'échevin O. PLAMONDON (quartier St-Sauveur), élu contre M. P. Beaudet.



M. l'échevin GEORGE TANGUAY (quartier du Palais), élu par acclamation.



M. l'échevin N. RIOUX (quartier St-Pierre), élu par acclamation.



M. l'échevin N. DROUIN (quartier St-Roch), élu par acclamation.



M. l'échevin M. FOLEY (quartier Champlain), élu contre M. P. Mulrooney.



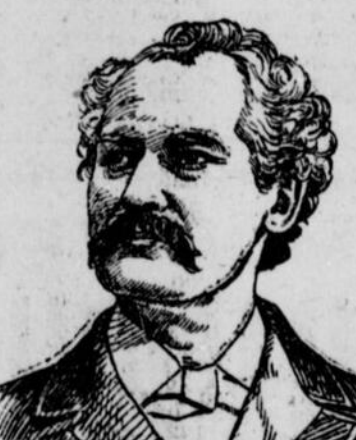
M. l'échevin I.S. CANTIN (quartier St-Sauveur), élu par acclamation.



M. l'échevin ED. TASCHEREAU (quartier St-Louis), élu par acclamation.



M. l'échevin JEAN DROLET (quartier St-Valier), élu par acclamation.



M. l'échevin CASGRAIN (quartier du Palais), élu par acclamation.



M. l'échevin TH. GILCHEN (quartier Montcalm), élu par acclamation.



M. l'échevin Dr EDWIN TURCOT (quartier St-Louis), élu par acclamation.



M. l'échevin A. BELANGER (quartier St-Roch), élu par acclamation.



M. l'échevin H. D. BARRY (quartier St-Jean), élu par acclamation.



M. l'échevin C. E. ROY (quartier Jacques-Cartier), élu par acclamation.



M. l'échevin JOHN BYRNE (quartier Champlain), élu contre M. P. Dinan.



M. l'échevin PIERRE COTE (quartier Montcalm), élu par acclamation.



M. l'échevin U. CANTIN (quartier St-Valier), élu par acclamation.



M. l'échevin N. DESSAULT (quartier Jacques-Cartier), élu par acclamation.



M. l'échevin RANCOUR (quartier Montcalm), élu par acclamation.



M. l'échevin E. VINCENT (quartier St-Jean), élu par acclamation.



M. l'échevin N. FORTIER (quartier Jacques-Cartier), élu par acclamation.



M. l'échevin NORRIS (quartier du Palais), élu par acclamation.



M. l'échevin REYNOLDS (quartier Champlain), élu par acclamation.



M. l'échevin A. CUMMINGS (quartier St-Louis).



M. l'échevin A. CUMMINGS (quartier St-Louis).



M. l'échevin TH. DUCHAINE (quartier St-Roch), élu par acclamation.

COLONIAL HOUSE HENRY MORGAN & CIE

Font l'Annonce Suivante :

Le Nouveau Département de Decorations Artistiques de Maison

est maintenant prêt à recevoir les ordres dans toutes les branches variées, comprenant :

PAPIERS A TAPISSER de toute description.

PEINTURES dans toutes les branches, depuis l'ouvrage le plus uni et le plus simple jusqu'au plus artistique.

Aussi le TEINTURAGE et le COLORIS qui entre les mains d'un artiste, peuvent être faits pour exprimer les goûts raffinés et représenter la beauté par la forme et l'harmonie de l'arrangement des couleurs.

Un corps D'OUVRIERS COMPETENTS a été engagé. Ils seront sous la direction pratique d'un artiste pour le goût et l'habileté, il est bien connu ici. Il a la

"Médaille Impériale Russe" (Accordée au Mérite)

et à d'autres hauts témoignages. En prenant les ordres, on fournira une esquisse, des suggestions pratiques seront faites en fournissant les estimés. La prompte et convenable exécution sera toujours fournie par nous. Toutes les correspondances recevront notre attention immédiate, et nous fournirons toutes les informations possibles.

DEPARTEMENT DE PAPETERIE

Une grande variété de BOURSES de fabrication anglaise, française et américaine.

PRIX : 15c, 20c, 25c, 35c, 40c, 60c, 65c, 75c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.50, \$2.25.

DECORATIONS DE TABLE

PAPIERS PRISES POUR COTELETTES.

PAPIERS POUR PLATS.

PAPIERS POUR DESSERTS.

COLLIERS POUR PATES.

Departement de la Confection des Robes.

Une attention spéciale est apportée aux COSTUMES DE SOIERIES par des COUPEURS et AJUSTEURS EXPERTS, satisfaction assurée. Prix gradués selon l'ouvrage.

Les ORDRES DE DETAIL sont pris aux RESIDENCES PRIVEES.

NOTE. — Un bulletin quotidien des dernières dépêches est affiché à l'entrée de la Colonial House, Avenue Union.

Quartiers généraux des Patrons et Publications de Butterick. Les ordres par la poste reçoivent une prompt attention. Echantillons envoyés sur demande d'informations.

Henry Morgan & Cie, - Montréal



Une Vie Pleine de Combats

C'est la vie de tout homme aujourd'hui-combat contre lui-même, combat contre ses semblables, combat contre la maladie. S'il veut que la

VICTOIRE

soit sienne, il doit exercer une surveillance incessante, une action constante, développer ses moyens, s'entraîner lui-même au plus haut degré qu'il lui soit possible d'atteindre, s'armer des meilleures armes qu'il puisse se procurer. Avec tous ses efforts, la maladie, tôt ou tard, le rendra impuissant, et s'il est négligent, elle rendra cette impuissance permanente. A l'heure actuelle le catarrhe est peut-être le seul masque sous lequel la maladie se présente le plus fréquemment. Au début, c'est une indisposition si légère qu'elle mérite à peine qu'on s'y arrête, si elle est négligée, elle fait des progrès aussi rapides que sûrs, et avant que le malade se rende bien compte de son état, la maladie a gagné un point d'où il lui sera difficile de la chasser. A cette phase de la maladie, si la négligence continue, l'aggravation s'accroît rapidement et ses résultats sont épouvantables. Des plaies surviennent, laissant échapper des sécrétions dégouttantes et aigres, la gorge devient enflammée par le mucus et, surtout après le sommeil, une violente toux continue est nécessaire pour dégager les tubes. Après quelque temps les plaies du nez s'élargissent et, en peu de temps le cartilage est usé et mangé et la figure devient repoussante pour la vie. Encore un peu plus de négligence et de maladresse dans le traitement et le patient, sous espoir d'être guéri, à l'aspect d'une mort certaine et pitoyable—il est victime de son manque d'attention et de sa négligence. Le Remède pour la Catarrhe est à la portée de tous. Le Remède Indien pour la Catarrhe est un spécifique sûr et certain pour les affections catarrhales de toutes sortes, et des milliers de personnes de la campagne ont eu la preuve qu'il peut faire tout ce qu'on prétend qu'il est capable de faire. Ce n'est pas un composé délétère, comme le sont la plupart des soi-disant remèdes pour le catarrhe et ne donne pas lieu de craindre non plus aucun des terribles dangers que courent ceux qui se servent de préparations contenant de la cocaïne et d'autres opiums. Il ne produit aucun mauvais effet sur le cœur ni sur le système nerveux et ne trouble pas l'estomac. Pour s'en servir, rien n'est plus simple et on n'a nullement besoin de machine soufflante et de sacs en caoutchouc, ni de tuyaux, ni d'autres appareils "faits d'une manière effrayante et merveilleuse". Son prix est raisonnable et il ne fait pas que soulager, il guérit. De sorte que son usage n'a pas à être maintenu d'une année à l'autre. Il soulage les plaies promptement et sûrement, sa composition est si pure et si innocente qu'on peut le donner sans crainte au plus petit enfant.

Il guérira le catarrhe à n'importe quelle phase, et si vous souffrez, le meilleur temps pour le prendre c'est

MAINTENANT

où vous remarquez le malaise qui indique la première attaque, où vous aurez à souffrir d'un mal de longue durée. Le véritable et original Remède Indien contre le Catarrhe a pour marque enregistrée un "Bourdon". Voyez à ce qu'elle soit sur chaque paquet : toutes les imitations contiennent des opiums et sont dangereuses pour l'esprit et le corps. Gros échantillon pour 10 cents payés d'avance.

INDIAN CATARRH CURE CO.,

146 Rue Saint-Jacques, Montréal.

JOHN HISLOP & Co., Propriétaires.

50 cents, chez tous les Pharmaciens.

VOS PETITS BESOINS

Vos petits besoins sont considérés avec autant de plaisir et d'attention que les plus grosses commandes qui nous arrivent.

Une grande connaissance et une grande précision au mélange de nos remèdes est notre principal ouvrage. Nous attirons votre attention sur notre nouvel assortiment de Célérité Composé de Paine, le remède favori du jour.

Assortiment complet des lignes de toilettes les plus nouvelles à des prix bas et populaires. Une visite à notre magasin vous convaincra que nos déclarations sont bien fondées.

JOSEPH CONTANT,

Pharmacien,

1475 rue Notre-Dame,

Montréal.

9, 16, 23, 30, 6, 13, 20 27

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Une grande soirée sera donnée, le 7 de mars, à l'Académie de Musique, au profit de l'Union Nationale française, avec la permission spéciale de Mgr Bruchési (à cause du carême). On y jouera "Pattes de mouche", de Victorien Sardou, libre représentation à Montréal avec meilleurs amateurs de la ville.

LE "MILWAUKEE"

Partira demain pour l'Afrique
LE GENERAL BULLER DONNE
DE SES NOUVELLES

Interpellation aux Communes de
Londres au sujet du général
Hutton

Halifax, 20. — La revue des troupes du second contingent, sera faite demain à 2 heures de l'après-midi, par le général Buller, puis les hommes s'embarqueront sur le "Milwaukee", qui partira immédiatement pour l'Afrique.

DEPECHE DE BULLER
Londres, 20. — La dépêche suivante du général Buller a été reçue au War-Office.

Blows Farm, 20. 4 h. 10 du soir. — Hier, la brigade des Fusiliers a pris Hlangwane Hill, la droite de la position ennemie, commandant Colenso, et le reste des troupes a été avancé vers la Tugela. Ce matin l'ennemi avait repassé la Tugela et évacué Colenso. Le général Buller a occupé Colenso aujourd'hui.

LE GENERAL HUTTON.
Londres, 20. — Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, M. George Wyndham, répondant à une interpellation au sujet de la démission du général Hutton, a dit que l'on avait donné à ce dernier un emploi qui lui était dû depuis longtemps dans le Sud-Africain.

NOS TRIBUNAUX

La contestation de l'élection de
l'échevin Jacques

Après-midi, devant l'hon. juge Taschereau, par M. Bonin, de la société légale Tailleur, Bonin & Morin, au nom de M. Jacques Clarke, contestant l'élection de l'échevin Jacques, du quartier St-Gabriel. La requête a été accordée. Les allégués de l'action ont déjà été publiés. On prétend que M. Clarke a été empêché de remplir ses papiers de nomination en temps, pour qu'il se présente contre l'échevin Jacques. On allégué aussi que M. Jacques connaissait les moyens par lesquels on devait empêcher M. Clarke de produire ses documents en temps voulu, et qu'on a offert à ce dernier de \$400 à \$500 pour l'engager à se retirer. Le requérant demande que M. Jacques soit déclaré inhabile à siéger au conseil de ville et déchu de ses droits d'échevin pendant trois ans.

Jugements rendus ce matin en cour Supérieure :

Présent : l'hon. juge Taschereau, J. S. Mitchell vs P. H. Sleeper & The Shoe Wire Grip Company, tiers-saisie. Jugement condamnant le défendeur aux dépens de la saisie-arrest.

Andrew F. Gault vs F. A. Winfield. Jugement en expulsion contre le défendeur pour \$222.50 avec frais et dépens. Saisie-gagerie maintenue.

F. N. Deom vs Olivier Belair. Délivré de la demande des parties.

J. I. Coriveau vs Dine L. Fenton et vir. Jugement maintenant la revendication pour les frais seulement.

Par le juge Mathieu :

Isaie Préfontaine vs R. Junior. Jugement en expulsion pour \$142.50, la saisie-gagerie aussi maintenue.

Par l'hon. juge Doherty :

L. W. St-Pierre vs J. C. Tucker. Le demandeur est subrogé-tuteur aux enfants mineurs du défendeur et l'action actuelle a été prise pour faire démettre le défendeur comme tuteur à ses enfants, alléguant conduite immorale.

La preuve n'a pas démontré que les raisons alléguées soient vraies. En conséquence, l'action est renvoyée, mais sans frais, car ces mêmes faits retomberaient sur des mineurs, ce qui serait injuste dans l'opinion de la cour.

Par le juge Charland :

D. Bonami vs Cité de Montréal. Le demandeur allégué que son épouse s'est fracturée une jambe l'été dernier, au coin des rues Dorchester et St-Alphonse. Il appert d'après la preuve, que la Compagnie du Téléphone des Marchands avait posé un poteau de télégraphe et n'avait pas remis le trottoir en bon état. Le juge a accordé au demandeur le plein montant de son action, \$245.

M. Archambault, avocat de la cité, a donné avis qu'il appellerait la compagnie du téléphone des Marchands en garantie.

Par le juge Loranger :

C. Leduc vs Montréal Transportation Company. Le demandeur allégué qu'il avait été engagé comme capitaine de la barge "Sonator", faisant le transport du grain entre Kingston et Montréal et qu'il avait été congédié avant la fin d'un mois sans raisons plausibles. Le juge a maintenu les prétentions du demandeur et a condamné la défenderesse à lui payer \$115.66 et les frais de la présente action.

Alex. McLaren vs A. Loyer et l'hon. J. O. Villeneuve et al., mis en cause.

MACHINE DES MINES

LES MACHINES DE LA WAR EAGLE

Sir Charles Hubert Tupper, est parti pour l'Ouest, où il va défendre des intérêts de la James Cooper Manufacturing Company, qui est en procès avec la Compagnie de la mine War Eagle. Il y a deux causes en suspens. La War Eagle a poursuivi la Cooper Company, alléguant qu'elle avait souffert pour \$116,000 de dommages en mettant en opération, pendant un an sans interruption, des machines fournies par la défenderesse et qui étaient défectueuses. La War Eagle prétend être maintenant obligée de remplacer ces machines, ce qui lui coûte \$45,000.

D'un autre côté, la James Cooper Company a intenté une action contre la War Eagle, réclamant \$150,000 de dommages-intérêts parce que celle-ci aurait essayé de faire passer la défenderesse pour responsable de ce que la mine n'avait pas réalisé les espérances des directeurs. La Cooper Company prétend que le rapport des directeurs de la War Eagle sur la production de la mine, qu'ils considéraient les machines comme bonnes, était faux, et qu'ils avaient été payés pour déclarer en plus que ces machines étaient suffisantes pour extraire le minerai aussi rapidement que l'on pouvait.

Le prix des machines prétendues défectueuses était de \$125,000, tandis que l'on prétend maintenant vouloir payer \$48,000 pour les remplacer.

LA REPUBLIC

Une équivoque s'est glissée dans la circulation des directeurs de la mine Republic, au paragraphe expliquant qu'un dividende de 1 cent par action serait payé le 15 mars, et que les dividendes suivants seraient payés à chaque trimestre.

A la Bourse de Toronto, on a écrit au secrétaire de la Compagnie pour lui demander si ces dividendes trimestriels seraient payés à chaque trimestre, au taux de 12 cent par action.

M. J. C. Patterson, a répondu que les dividendes trimestriels seraient au taux de 12 cent par action.

En effet, avec le système des dividendes mensuels, on expédierait chaque mois 750 chèques de moins de \$1 à \$5, sur un total de 1800 chèques.

C'est un travail considérable, et les actionnaires ont dû s'attendre à ce que l'on leur coupe tout, faire exécuter les chèques d'une si mince valeur.

BOURSE AUX VALEURS MINIERES

Valueur Vente Achat.

100 Payne 122 120
100 War Eagle 105 100
100 Republic 100 95
100 North Star 125 120
100 St. Lawrence 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95
100 St. Peter 100 95
100 St. Paul 100 95
100 St. John 100 95
100 St. George 100 95
100 St. Patrick 100 95
100 St. Andrew 100 95
100 St. David 100 95
100 St. Martin 100 95
100 St. Anthony 100 95
100 St. James 100 95

AVIS

Monsieur W. C. VIENS, demeurant au No 72 Centre Street, Holyoke, est notre agent pour Holyoke, Williamsett, Chicoupee Falls, South Hadly, Springfield. Il est autorisé à prendre des abonnements à LA PATRIE et à en percevoir les montants.

LE MAJOR HUTTON

On verra dans notre Lettre Parlementaire la réponse de M. Laurier au sujet de l'interpellation concernant le major-général Hutton.

Cette réponse n'est pas à l'honneur du major et ses amis lui ont rendu un bien mauvais service en interpellant le gouvernement.

A PARIS

Spécial à "La Patrie"

Ottawa, 20. — Le gouvernement vient de nommer Francoise, notre collaboratrice, pour faire partie de la commission canadienne à l'exposition de 1900. Son titre est celui d'"assistant to the lady Commissioner". C'est-à-dire qu'elle aura une situation très importante dans la commission féminine qui est attachée à la commission canadienne.

LA RUE SHERBROOKE

L'échevin LeBeuf a fait savoir au public qu'il entend mettre fin aux courses de chevaux dans la rue Sherbrooke, le soir. Cette rue, particulièrement entre la rue St-Denis et le parc Logan, est devenue un véritable danger public pour cet abus. Nous espérons que l'échevin LeBeuf ne s'en tiendra pas aux paroles et aux menaces, mais qu'il donnera des ordres sévères. Au besoin, que les hommes de police aient l'autorisation d'abattre les chevaux auxquels on fait faire la course.

Actuellement, on ne peut sortir dans la rue Sherbrooke, le soir, sans s'exposer à être écrasé.

C'est par erreur que certains journaux ont annoncé que l'hon. M. Duff avait nommé M. Weir inspecteur des bureaux publics de la province de Québec, en remplacement de feu M. Aylen.

Trois sénateurs sont gravement malades et ne pourront probablement pas se rendre à Ottawa, pour la présente session, savoir: Sir Frank Smith, l'hon. M. Sullivan et l'hon. M. Dwan.

Sir William Meredith sera probablement appelé à succéder à l'hon. M. Blake comme chancelier de l'Université de Toronto.

OTTAWA

L'administration de l'hôtel de ville

Le conseil demandera une commission royale pour faire une enquête

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 20. — L'administration des différents départements de l'hôtel de ville est tellement corrompue que le conseil a décidé, hier soir, de demander la nomination d'une commission royale pour faire une enquête. Cette commission sera nommée par l'Exécutif.

M. James Lindsay, comptable de la corporation, a été nommé à la position de trésorier, en remplacement de M. Kirby, destitué. M. G. A. Seguin a été nommé percepteur en remplacement de M. Thompson, destitué.

La motion pour l'ouverture d'un nouveau quartier sur la propriété Elbe a été déclinée.

Le conseil a décidé de faire comparaître devant le comité d'enquête le nommé Olie Mann, qui accuse quelques fonctionnaires de la corporation de malversations dans l'exercice de leurs fonctions.

Le "Citizen" qui avait publié un article libellé contre le comptable Lindsay, s'est rétracté ce matin.

L'échevin Welsh, de Hull, est mourant.

ASSEMBLÉES DE CE SOIR

LES ANTIQUAIRES.

L'assemblée mensuelle de la Société des Antiquaires et Numismates de Montréal, aura lieu, ce soir, à huit heures, au Château Ramezay.

COLONISATION DES OUVRIERS.

La Société de Colonisation Mutuelle des ouvriers de la province de Québec, aura son assemblée régulière ce soir, à huit heures, au No 1546 rue Notre-Dame. Des affaires de la plus haute importance y seront discutées.

AUX TAILLEURS.

Pour apprendre la coupe ou vous perfectionner dans vos propres méthodes, il existe au Canada une institution des mieux organisées. Votre confrère voisin est peut-être maintenant à cette institution; il en rapportera certainement de grandes bénéfices, tant pour son commerce que pour sa satisfaction personnelle. Votre intérêt est de ne pas vous laisser surpasser et de profiter de la morte saison pour ces études. Un diplôme est décerné lorsque le cours complet est terminé, mais toujours suivant le degré de capacité.

Cette institution, établie en 1895, et toujours de plus en plus prospère, a pour nom "Cutters and Designers School Co.", 4 St-Laurent. 299-7

On joue ce soir, samedi, au Théâtre Français, une bonne comédie "Fidèle" par Edwin Milton Boyle. Les rôles sont bien remplis. Les costumes sont magnifiques et les décors splendides.

Tous les numéros du vaudeville sont de première classe. Grace Leonard, chanteuse comique; les Matweeds, danseurs et acrobates russes; et Baguley et Lorraine, chanteurs et comédiens, sont excellents.

AUTRE GRANDE GREVE

A la manufacture de coton de Valleyfield

Deux mille cinq cents ouvriers quittent l'atelier

(Dépêche spéciale)

Valleyfield, Que., 20. — Deux mille cinq cents ouvriers ont quitté l'ouvrage hier soir, à la grande manufacture de coton. C'est une perte sérieuse pour la ville. On considère que, chaque quinzaine, \$35,000 étaient réparties parmi la population.

Nul ne peut prédire la fin de la grève. Malgré la grève, tout est tranquille. On ne voit pas de groupes pour fomenter la discorde. Tous les grévistes se tiennent dans leurs demeures et ne font pas d'agitation.

Ils espèrent que leur bon droit prévaudra. Le voyageur qui passerait à Valleyfield de Valleyfield, ne s'imagine jamais que le quart de la population a quitté l'atelier.

On espère que les grévistes, après avoir considéré les réclamations des

ouvriers, prendront une décision en leur faveur. On pense que, demain matin, tout sera rentré dans l'ordre. Si Valleyfield est prospère, elle doit en grande partie à la position à la manufacture de coton qui déverse journellement en abondance, les capitaux dont profitent les marchands.

L'historique de la question a été raconté dans les colonnes de la "Patrie" il y a quinze jours.

Les employés avaient repris l'ouvrage à la condition expresse que leurs gages seraient augmentés, mais, hier soir, ils ont constaté qu'on n'avait pas fait droit à leurs réclamations, voilà l'origine des difficultés.

Une délégation s'est présentée ce matin auprès de M. Simpson, le maire Langlois. On a demandé de résoudre les portes aux conditions posées par M. Simpson, et cela a été pris en délibéré.

HOTEL DE VILLE

Commission des Finances. — Le programme des travaux et des réformes. — Nomination de sous-comités. — Un huis clos

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier, la commission des finances municipales s'est réunie à trois heures, pour la première fois depuis sa formation. M. le président Laporte a prononcé le discours que nous avons pu communiquer à nos lecteurs, au moment même où les échevins s'élevaient à l'hôtel de ville.

L'échevin Sadler, au nom de ses collègues, a remercié le président du programme très clair et très complet qu'il leur avait soumis. Il a assuré que tous les membres du comité étaient bien résolus à lui accorder leur appui le plus dévoué.

M. Laporte a déclaré que le travail du comité ne serait vraiment complet que si les membres étaient mis en possession de tous les documents indispensables pour les éclairer.

Une motion a donc été adoptée pour obtenir du greffier de la cité, du département légal, du Trésorier, de la cour du record et des experts toutes les pièces dont suit l'énumération.

GREFFIER

1. Liste complète de toutes les demandes des comités, réclamations et toutes autres questions en suspens.

2. Date de la terminaison de tous les contrats.

3. Listes de toutes les propriétés de la ville.

4. Contrat actuel des impressions.

DEPARTEMENT LEGAL

Listes complètes de toutes les causes en cours ou à venir, ainsi que les demandes de dommages, ou l'intérêt, — ou l'intervention, la nature de chaque cause, quand l'action a été intentée; les différents phases par où la cause est passée et où elle en est rendue, (une feuille pour chaque cause).

DEPARTEMENT DU TRESOR

1. Une liste complète de toutes les questions de finance devant le trésorier de la cité, exemption, délai, réduction, réclamation, compte, etc.

2. Montant des arrérages de cotisations annuelles et spéciales; aussi taxes d'eau et par compteurs.

3. Liste complète des débiteurs additionnels sur jugements dans les diverses expropriations pour lesquelles un rôle de cotisation spéciale n'est pas encore fait.

4. Liste des emprunts ou bons temporaires, leur montant, date d'émission, date de l'échéance, taux d'intérêt, qui a fait le prêt ou qui en est le porteur actuel.

5. Les échéances en 1900 et 1901.

6. La balance en banque au 1er février.

7. Le taux des emprunts temporaires par anticipation du revenu.

ATHLETISME

Le défi de M. Berrichon relevé et l'argent déposé au bureau de "La Patrie"

UN ENJEU DE \$50

M. Emile Robillard, champion light-weight, middle-weight et welter-weight, a été défié par M. Berrichon, qui a passé cet après-midi à nos bureaux en compagnie de son entraîneur, M. Johnny Bertrand et a relevé le défi que lui a lancé M. F. X. Berrichon, en déposant l'argent de l'enjeu spécifié dans notre édition de vendredi, savoir la somme de \$50. M. E. Robillard entend dans cette lutte séparer sa cause de celle de son frère, champion dans sa classe respective. M. Berrichon est donc tenu de couvrir l'enjeu de M. Robillard dans les 48 heures, s'il est sérieux dans son défi et se prétend capable de renverser M. Robillard. Celui-ci dit qu'il est assuré d'une éclatante victoire et il regretterait de voir son antagoniste battre maintenant en retraite après les avances qu'il a faites.

M. Robillard défie en outre M. Berrichon d'amener contre lui tout adversaire qui pourrait lui gagner sa médaille.

A VILL RAYE

Assemblée du club libéral

Le club libéral de Villavay tiendra une grande assemblée, mardi, le 20 février courant, dans la salle municipale, rue Labellie, à 8 heures p.m. Des orateurs populaires, entre autres MM. Charles March, Gordien Ménard, maire de St-Joseph de Beaufort; P. A. Duchesne, Joseph Bélard, président du club Laurier, adresseront la parole.

19-20

DANS LA BANLIEUE

Médecin et pere de famille condamnés pour infraction au règlement des déces

Nettoyez vos trottoirs sinon l'amende

WESTMOUNT. — Frédéric H. Hackett, 140, avenue Irvine, et R. A. Westley, médecin, ont été condamnés hier à \$1 pour avoir fait enregistrer le décès d'un enfant de la famille de M. Hackett. C'est la volonté des autorités de Westmount que tous les citoyens se conforment aux règlements des déces et naissances.

— Thomas Lawlor, 11 rue Richardson, a été arrêté pour ivresse et désordre, à 2 heures, dimanche matin. Il a été condamné à \$5 ou un mois.

STEE-CUNEGONDE. — Les autorités de Stee-Cunegonde ont pris, ce matin, des poursuites contre certains citoyens qui refusent de faire nettoyer leurs trottoirs. Elles assignent de la sorte contre toute personne qui ne se conformera pas aux règlements.

JOURNAL ET CARTES DE MODES

Pour les tailleurs

Les marchands-tailleurs du Canada et des Etats-Unis sont priés de nous envoyer leur adresse, pour recevoir gratuitement le premier numéro du journal "British American Tailor", lequel doit paraître durant février.

CUTTERS AND DESIGNERS SCHOOL CO.,

299-7 4 rue St-Laurent.

NOYE DANS UNE FOSSE

L'enfant d'un cultivateur de Chambly Bassin

Victime d'un tragique accident

Le coroner McMahon doit se rendre aujourd'hui à Chambly pour y tenir une enquête sur la mort d'un enfant, Henri Marcell, qui a été victime d'un bien triste accident. Le jeune garçon était le fils d'un brave cultivateur de Chambly, J. Marcell, le jeune H. n'a pas pu se rendre chez un parent qui demeure dans le voisinage. En travaillant un fossé dans lequel les eaux du ruisseau s'étaient accumulées, le jeune homme disparut sous la glace qui se brisa sous ses pas. Le soir venu, comme il ne rentra pas au logis, ses parents s'inquiétèrent et se mirent à sa recherche. Après bien des démarches on le retrouva dans le fossé.

Cet accident a causé une pénible impression dans la région.

LA GUERRE

CHRONIQUE ABANDONNE UN CANON. — Londres, 20. — Après une nuit de repos à Kimberley, la colonne de French s'est mise à la poursuite des Boers qui étaient à Drontveld, a cerné les monticules sur lesquels ils se tenaient et les a bombardés jusqu'au soir. Les Boers ont retiré.

Le général Cronje a abandonné un seul canon, des tentes et des vivres à Magersfontein.

LES RESERVISTES

Appels sous les armes par la reine

Londres, 20. — Par l'intermédiaire de son secrétaire particulier, sir Arthur John Bigge, la reine a envoyé la lettre suivante à lord Wolseley:

"Osborne, 17. — Mon cher lord Wolseley, vu qu'une grande partie de l'armée est maintenant dans le Sud-Africain, la reine comprend parfaitement qu'il faut prendre les mesures nécessaires pour la défense du pays. Sa Majesté a appris qu'il serait possible de recruter pour un an une force suffisante parmi ses anciens soldats qui ont déjà servi en qualité d'officiers, sous-officiers ou de soldats et, confiante en leur dévouement au pays et en leur loyauté à son trône, la reine leur demande de la servir encore une fois à la place de ceux qui, pour un certain temps, à côté des volontaires, sont colonisés, résistent noblement à l'invasion, et sont possesseurs du Sud-Africain. Sa Majesté désire que ces bataillons soient désignés sous le nom de Bataillons royaux de réserve de son armée. — Arthur Bigge."

LES FÉNIENS

On parle encore d'une invasion qui aurait lieu au printemps

Toronto, 20. — On lit dans le "Globe":

"Des sinistres rumeurs circulent en ville relativement à la vraisemblance d'une invasion du Canada par les Féniciens, au printemps."

"Les officiers commandants de la garnison de Toronto se sont assemblés samedi soir pour mettre une dernière main aux arrangements des grandes manœuvres, telles qu'institué par le général Hutton il y a quelques semaines."

"Il a été question à cette assemblée de la possibilité d'une attaque par les Féniciens et l'on dit même que l'on a des preuves indiscutables que le coup est médité et sera exécuté dès que la température permettra aux Féniciens de se mettre en campagne."

"Coincidence curieuse, les forces militaires du district de Toronto, et d'autres sections du pays se réuniront sur la frontière pour faire les exercices, précisément vers le temps où les Féniciens, selon le rapport, tenteront de traverser la ligne."

"Pour rendre effectives les grandes manœuvres projetées, on mobilisera toutes les divisions disponibles de tous les districts militaires, y compris la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie."

"Les soldats seront équipés en service de campagne, et l'on assure que si les Féniciens ont l'audace de venir, ils trouveront le gouvernement du Canada prêt à les recevoir."

SUR UN TRAMWAY

Dispute entre un constable et un passager

A propos d'une place sur le marchepied

Vers 6 heures, hier soir, le constable Trudel stationnait sur un tramway de la rue Amherst, et, comme il y avait foule, il se pencha sur le marchepied d'arrêter à l'angle de la rue Ste-Catherine, il mit pied à terre pour permettre aux passagers de descendre, et, lorsque le conducteur donna le signal du départ, il reprit sa place.

Un individu qui stationnait à l'angle des rues Ste-Catherine et qui n'avait pu trouver place dans le tramway, s'accrocha aux habits du constable et parvint à pénétrer sur la plateforme. Mécontent sans doute de ce que le policier ne l'avait pas aidé, il apostropha grossièrement et tenta à deux reprises différentes de le pousser au bas du véhicule.

C'est pourquoi, arrivé à l'angle des rues Rachel, le constable Trudel invita son agresseur à le suivre jusqu'au poste No 11, où il a déclaré se nommer Philéas Ledue, domicilié rue Brébeuf.

Traduit ce matin devant le recorder Weir, le prévenu a été informé que deux accusations avaient été portées contre lui: l'une pour désordre, et l'autre pour voies de fait. Il a protesté de son innocence et son procès a été remis à demain.

PERSONNEL

M. Marshall, le secrétaire de la Société des Prévoyants de l'Enfance, a été retenu chez lui par une violente attaque de rhumatisme.

Ad Multos Annos!

Noces d'or de M. Moïse Poirier et de sa vénérable épouse

Les affaires sont prospères dans la ville de Cornwall.

Joyeuse réunion des Forestiers Catholiques.

Les Canadiens-français veulent un bureau de poste.

(Correspondance spéciale)

Cornwall, 20. — Une touchante fête de famille avait lieu le 14 du mois courant, en cette ville, à l'occasion des noces d'or de M. Moïse Poirier et de sa femme, née Adeline Ménard. Les vénérables jubilaires jouissent de l'estime universelle dans les cercles canadiens-français, particulièrement à Cornwall, et la démonstration avait pour ainsi dire pris un cachet national. Outre les parents, des amis en grand nombre, ont assisté à la cérémonie religieuse et participé aux réjouissances familiales.

M. Poirier est né à l'île Perrot, le 18 de septembre 1830, et sa vénérable compagne, à St-Ignace, le 1er

héros du jour une bourse en or bien garnie, comme témoignage de reconnaissance, d'affection et d'estime des parents et amis présents. Durant la soirée une des petites filles de M. et de madame Poirier leur a présenté une jolie adresse qui fut suivie d'un éloquent discours de la part de M. D. Danis, avocat.

— A Cornwall, comme dans tout le Dominion, les affaires sont prospères grâce à la salutaire influence de la politique du gouvernement Laurier.

— Les Forestiers Catholiques de Cornwall ont royalement les choses en toutes occasions et ne contribuent pas peu à relever par leurs démonstrations, et leur bon esprit de confrat-



M. et Mme MOÏSE POIRIER

janvier 1830. Tous deux célébrèrent leur mariage en l'église St-Ignace du Coteau du Lac, le 14 de février 1850. M. l'abbé Brassard officiant et bénissant leur union. Le ciel féconda leur mariage en leur envoyant dix enfants, dont cinq vivent encore. Tous demeurent à Cornwall et faisaient avec leurs vingt-six petits-enfants une superbe couronne autour des heureux jubilaires.

Le cérémonial religieux des noces d'or a été présidé à Cornwall par M. l'abbé Désaulniers. M. et Mme Joseph Lalonde, remplissaient les fonctions de témoins.

La quête a été faite par M. H. Leclerc. Faisaient partie du chœur de chant, en qualité de solistes, MM. J. Sauvée, C. Lagacé, Z. Potvin et Joseph Desrosiers.

Pendant la messe, M. l'abbé P. Désaulniers a prononcé une touchante allocution.

Ainsi que nous le disons plus haut, cette fête se termina par de grandes réjouissances en famille au cours desquelles M. B. Leclerc présenta aux

termité le prestige de nos compatriotes. Vendredi dernier, la cour locale réunissait ses membres et leur offrait un joli goûter après un concours de euchre très intéressant. Il nous fait plaisir de dire que les deux premiers prix du concours ont été décrochés par M. le Dr Weller et Mme R. Lalonde, tandis que M. F. Leblanc et Mme P. Lavigne, sortaient victorieux en second plan. La plus franche gaîté a présidé à cette réunion.

— Les principaux Canadiens-français de Cornwall font actuellement circuler une requête en vue d'obtenir un bureau de poste, dans leur quartier.

MM. Oscar Leblanc, T. Dextras, Barthélemy Leclerc, marchands et nombreux autres se sont mis à la tête du mouvement, qu'ils espèrent mener à bonne fin. Cette amélioration s'impose en effet, car le quartier canadien-français est distant de près d'un mile du bureau de poste actuel. C'est dire qu'il en résulte beaucoup d'inconvénients pour ceux qui ont de la correspondance à faire.

L'AFFAIRE DE ST-IGNACE

Une délégation auprès de Mgr l'archevêque

Un règlement à l'amiable sera effectué

Une délégation des citoyens de St-Ignace de Loyola, composée de MM. Sylvestre, Plante, Guèvremont et autres est venue à l'archevêché, ce matin, où elle a eu une longue audience avec Sa Grandeur Mgr Bruchési, Mgr Racicot, et le chanoine Archambault, à propos des difficultés de St-Ignace.

Sa Grandeur a fait entendre que les citoyens allaient contre ses devoirs, les délégués ont pu se rendre à ses raisons. Sa Grandeur a tout lieu de croire que dans une semaine, au plus tard, tout sera réglé à l'amiable.

JUSTICE

Riches ou pauvres, la chose est aussi grave pour l'un comme pour l'autre

Les personnes impliquées dans cette affaire voudront bien ne pas prendre le qui suit en mauvaise part, mais il faut être juste et que ce soit une jeune modeste ou la fille d'un juge, l'épouse d'un ministre ou la femme d'un ouvrier, la chose est aussi grave pour l'un comme pour l'autre. Nous voulons parler d'une véritable calamité qui semble frapper depuis quelque temps indifféremment toutes les classes de la société même des deux sexes, et que si on n'y met pas le ho!à, notre génération s'en ira vite en ruine. Ce n'est pas des loteries ni des cartes qu'il s'agit, mais de cette terrible maladie qui fait tant de ravages, sur tout dans nos grandes villes, et qu'on nomme anémie ou appauvrissement du sang. Pour arrêter ce véritable fléau, il n'y a qu'une seule chose à faire, prendre du Vin Saint-Michel, qui guérit infailliblement et comme par enchantement, l'anémie la plus rebelle. Car cet énergique tonique stimulant, purifie, fortifie et enrichit le sang qui est le moteur de la machine humaine.

CHEZ LES OUVRIERS

CHARPENTIERS - MENUISIERS

Il y aura demain une assemblée publique des charpentiers - menuisiers, à leur salle No 569 Dorchester, coin St-Laurent, à 8 heures p.m., précises. Tous les charpentiers - menuisiers y sont cordialement invités. L'entrée est gratuite. Des questions de la plus grande importance y seront mises à l'étude et discutées par des orateurs ouvriers distingués.

Par ordre du comité de la presse.

J. B. GENDRON,

19-20 Préf. du comité.

CONCERT ET BAL DES MOULIERS.

Le second concert et bal annuel des moulins, aura lieu vendredi prochain, dans les salles de la Victoria.

UNIVERSITE LAVAL

La conférence de M. l'abbé Leclerc, P.S.S., à l'Université Laval, sera donnée jeudi à 8.30 heures, au lieu de 8 heures.

LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

Un conflit sur le point d'éclater entre les deux rives

La nouvelle charte est explicite sur ce point.

Les habitants de la commune de Longueuil s'étant plaints de la direction donnée à la traverse qui réunit leur ville à Montréal, leur conseil a décidé de tracer une nouvelle route sur le St-Laurent. Les échevins du quartier Hochelaga estiment que la première traverse est suffisante pour assurer le trafic et sont disposés à protester dans le cas où le conseil de Longueuil demanderait à la cité de Montréal de participer aux frais d'établissement d'une deuxième traverse.

D'après les termes précis de la nouvelle charte, art. 564, "la cité n'est tenue de contribuer que jusqu'à concurrence de la moitié des dépenses requises pour l'ouverture et l'entretien pendant l'hiver d'un seul chemin sur le fleuve St-Laurent pour communiquer avec la ville de Longueuil."

Si les citoyens de Longueuil veulent faire une nouvelle traverse, il semble que c'est à leurs frais qu'elle doit être ouverte.

PAS FONDEE

Pour le présent du moins

Un journal du matin disait que Sa Grandeur Mgr Bruchési recevrait aujourd'hui même une délégation importante des paroissiens de St-Cuthbert, qui viennent lui demander le démembrement de leur paroisse pour le bien-être et la commodité de tous les cultivateurs du comté. Ce journal ajoutait que la délégation avait l'intention de demander à Mgr Bruchési d'établir une nouvelle paroisse qui aurait une paroisse de large et serait bordée par le fleuve jusqu'au rang St-Jean. Ce journal disait aussi que la nouvelle église paroissiale serait très belle, et serait construite dans un genre tout à fait fin-de-siècle. Déjà le terrain aurait été donné. La nouvelle église s'éleverait sur la ferme de feu le seigneur Hénaux. M. l'abbé Dupuis, ancien curé de St-Valentin, en aurait été le curé.

Après nous être renseignés à qui de droit, il résulte que toute cette histoire est dénuée de fondement, si ce n'est que l'on a entendu dire qu'une requête circule en ce moment dans la paroisse St-Cuthbert pour demander le démembrement de cette paroisse.

CATHEDRALE DE NICOLET

Nos Seigneurs les archevêques Bégin et Bruchési tiendront conférence à Ottawa

Sa Grandeur Mgr Bégin arrivera à Montréal ce soir. L'archevêque de Québec et Sa Grandeur Mgr Bruchési se rendront tous deux demain à Ottawa, au sujet de la question en litige de l'effondrement de la cathédrale en construction de Nicolet. Les arbitres pensent pouvoir rendre leur sentence le 1er mars.

ETAGES A LOUER

Grands étages bien éclairés, grandeur 9,300 pieds. On peut trouver cette grandeur sur un étage, éclairé sur trois côtés,